

Le statut fonctionnel du pied phonologique en gouro¹

Natalia Kuznetsova

Le système tonal du gouro

La phonologie du gouro a souvent été étudiée, et particulièrement son système tonal. Certains chercheurs ont postulé pour gouro deux tonèmes unis [Le Saout 1979 ; Dion 1980], d'autres parlent de trois tons [Benoist 1969 ; Bearth 1969 ; Grégoire 1976 ; Vydrine 2002, 2003]. Dans certains travaux, le statut phonologique des tons modulés est rejeté [Benoist 1969], et d'autres auteurs distinguent un [O. Kouznetsova 2005] ou deux tons modulés (ascendant et descendant [Bearth 1969 ; Grégoire 1976 ; Le Saout 1979]). Cette polyphonie des interprétations est surtout due aux caractéristiques suivantes du vocabulaire gouro (ce qui a été formulé de la façon la plus claire par Joseph Le Saout [1979]) :

1) la distribution complémentaire des tons dans la syllabe initiale du « syllabème »,² qui dépend de la consonne initiale : tons haut et moyen après les consonnes « fortes » (« éleveurs » de ton – sourdes, sonorantes, implosives), tons moyen et bas après les consonnes « faibles » (« dépresseurs » de ton, sonores et implosives). Le syllabème est considéré comme la base segmentale du ton. Pour cette raison, d'après Le Saout, le ton modulé sur un syllabème dissyllabique représente la combinaison de deux tons unis, et un ton modulé sur un syllabème dissyllabique ne dépend pas du type de la consonne initiale ;

2) la distribution complémentaire des tons dans une syllabe (c'est-à-dire, dans un « syllabème monosyllabique ») : les tons haut et descendant apparaissent après les consonnes « fortes » ; les tons bas et ascendant apparaissent après les consonnes « faibles ».

Mais ces tendances ne sont plus des règles absolues sur le plan synchronique. Elles ne sont pas valables pour certains lexèmes et certaines sous-classes lexicales (par exemple, pour les pronoms personnels [Vydrine 2002, 2003], les emprunts, etc.). Les matériaux que nous avons recueillis avec ma collègue Olga Kouznetsova au cours d'une étude lexicographique et grammaticale auprès des jeunes Gouro, locuteurs du dialecte de Zuénoula³ en

¹Cet étude a été conduite dans le cadre d'un Projet commun SUBJ 062156.00 de l'Université de Zürich et de l'Université d'État de St. Pétersbourg, et subventionnée par la Fondation Nationale Suisse de Recherche Scientifique.

²Le syllabème est « une séquence monomonématique qui se comporte sur tous les plans comme une séquence de structure CV, que celle-ci soit prononcée isolée ou en contexte » [Le Saout, 1979 : 33]. Cf. en détail ci-dessous.

³Mes informateurs principaux ont été Dje Bi Zahouli Etienne (Désiré) (ci-dessous Dje Bi, ou D), né en 1971, de la tribue Nionos (Yɔ́lɔ̀), village Koinfla (Kóɔ́lā), et Youan Bi Irié Hubert (ci-dessous Irié ou I), né en 1976, de la tribue Mein (Bḗ), village Gohounfla (Gōŭfālā). Actuellement, tous deux habitent à Abidjan.

2006-2007 montrent que les « règles phonologiques » de Le Saout sont, en fait, plutôt des tendances morphophonologiques.

Il faut admettre l'existence des 5 tonèmes indépendants en gouro : 3 tons unis (haut, moyen, bas) et 2 tons modulés (ascendant et descendant). L'existence en gouro de mots comme *sāǎ* 'natte', mentionnés par Le Saout, semble confirmer l'existence du tonème ascendant (qui ne peut pas être vu comme un allotone du tonème haut). Mais le contour tonal de mots de ce type peut être interprété également comme *sâá*. Une analyse de leur morphologie tonale soutient cette interprétation, au moins sur le plan synchronique. Il s'avère que de nombreux lexèmes gouro portent, dans certains contextes morphophonologiques et/ou grammaticaux, un ton différent de leur ton lexical. Un lexème nominal peut changer son ton :

1) s'il apparaît dans un syntagme génitif comme le mot principal (c.-à-d., s'il a un nom subordonné à gauche) ;

2) s'il assume, en même temps, un statut non-référentiel (autrement dit, s'il réfère à toute une classe d'objets, plutôt qu'à un objet concret).

Dans le premier cas, le ton de la première, et parfois de la deuxième syllabe du mot principal peut être assimilé par le ton de la dernière syllabe du mot subordonné. Sans rentrer dans les détails des transformations tonales contextuelles des noms, je présenterai quelques exemples de mots de structure CVV du type sus-mentionné. Dans la première colonne, le contexte des modifications tonales des noms de la classe flexionnelle est indiqué, et dans la deuxième colonne on trouvera des exemples des lexèmes de structure CV1V2 représentant cette classe. Dans la troisième colonne, des exemples de lexèmes de structure CVV (appartenant à la même classe) sont donnés, dont certaines formes peuvent avoir des interprétations variables de leur contour tonal.

classe flexionnelle	CV ₁ V ₂	CVV
le ton ne change que dans l'emploi non référentiel, dans le cadre d'un syntagme génitif ou isolé	<i>súé</i> 'dent' → 1) MHB <i>súé</i> (une dent concrète) ; 2) M <i>súé</i> [MB], H <i>súé</i> [HB], B <i>sùé</i> (dent comme nom de la classe)	<i>lĕé</i> 'pluie; année' → 1) MHB <i>lĕé</i> (le sens concret); 2) M <i>lĕé</i> [MB] / <i>lĕĕ</i> , H <i>lĕé</i> [HB] / <i>lĕĕ</i> , L <i>lĕé</i> (le sens du nom de la classe)
le ton change toujours dans le syntagme génitif, et en dehors du syntagme le sens non référentiel	<i>sĕí</i> 'côté' → 1) MHB <i>sĕí</i> (un coté concret); 2) M <i>sĕí</i> [MB], H <i>sĕí</i> [HB], B <i>sĕí</i> (dans un syntagme génitif, et en dehors du syntagme le sens non référentiel)	<i>sâá</i> / <i>sāǎ</i> 'natte' → 1) MHB <i>sâá</i> / <i>sāǎ</i> (une natte concrète); 2) M <i>sâá</i> [MB] / <i>sāǎ</i> , H <i>sâá</i> [HB] / <i>sāǎ</i> , L <i>sâá</i> (dans un syntagme génitif, et en dehors du syntagme le sens non référentiel)
le ton change toujours dans le syntagme génitif ; l'emploi isolé	<i>pâ</i> 'grappe; ruche' → M <i>pâ</i> [MB], H <i>pâ</i> [HB], B <i>pà</i>	<i>tâá</i> / <i>tāǎ</i> 'surplus' → M <i>tâá</i> [MB] / <i>tāǎ</i> , H <i>tâá</i> [HB] / <i>tāǎ</i> , B <i>tàá</i>

n'est pas possible

Notes : M (moyen), H (haut), B (bas) – le ton de la dernière syllabe du mot précédent (si la dernière syllabe du mot précédent porte un ton modulé, c'est le point d'arrivée du ton qui compte). Les allotones (variantes phonétiques des tonèmes) sont donnés entre crochets. Les variantes orthographiques admissibles sont en gras et séparées par une barre oblique. Les exemples sont présentés en prononciation d'Irie (enregistrement de 2007).

Le tableau manifeste que l'attribution dans les structures CVV de la modulation tonale à la deuxième voyelle amène à la perturbation de la symétrie entre les lexèmes du type en question et les autres lexèmes de la même classe flexionnelle. Si pour les mots des autres types il s'agit d'une variation des allotones ([MB] et [HB]) du ton descendant dans la première syllabe, pour les mots CVV cela doit être considéré comme une alternance des tons phonologiques M et H. Il s'avère donc plus raisonnable d'interpréter le contour tonal lexical des mots en question comme une combinaison des tons ascendant et haut.

En diachronie, certains de ces mots avaient la modulation sur la deuxième voyelle. Il s'agit de mots dont la consonne de la deuxième syllabe appartenait à la classe des « consonnes faibles » ; plus tard, cette consonne s'est amuïe. Par exemple, le mot *sâá/ sãã* remonte, d'après le dictionnaire étymologique de V. Vydrine, à une forme **sagba* [Vydrin ms.]. Il est remarquable que tous les mots de ce type ont la première consonne qui appartient à la classe des « consonnes fortes ». Si la consonne interne se reconstruit également comme une consonne « forte », la modulation tonale doit être attribuée (au moins, du point de vue diachronique) à la première syllabe. Par exemple, V. Vydrine reconstruit une racine proto-mandé **tune* 'pluie' [Vydrin ms.]. On pourrait associer le lexème gouro *lĕĕ* 'pluie ; année' avec cette racine. Parmi les autres formes, ce mot a une forme *lĕĕ* (cf. le tableau ci-dessus) ; il est évident que dans ce cas la modulation tonale appartient à la première syllabe, plutôt qu'à la deuxième.

Par défaut, le point du départ du ton descendant correspond au niveau du ton moyen, et son point d'arrivée correspond au niveau du ton bas. Si le ton descendant suit un ton haut ou ascendant, il se réalise comme une combinaison des tons haut et bas. Dans ce sens un autre cas est constitué des lexèmes de structure CVV avec la combinaison des tons lexicaux « haut + ascendant », par ex. *ḅḅ*⁴ 'crocodile, esp.', *sĕĕ* 'crevette, écrevisse'. À la différence des lexèmes du type *sâá/sãã*, ces mots ne modifient pas leurs tons. Évidemment, la modulation tonale dans ces mots peut être attribuée à la deuxième syllabe (sinon, on serait obligé de postuler un autre tonème descendant, du niveau haut à niveau bas), ce qui permet de mieux les distinguer des mots du type *sâá/sãã* et de mettre en relief

⁴ Dans ce qui suit, j'assume les conventions suivantes : si une forme est produite par mes deux assistants principaux, Dje Bi et Irie, je ne mets aucune marque ; pour les formes données par un seul des informateurs ou empruntées aux sources publiées, l'indice de la source est donné à droite de la forme.

le caractère lexical du ton haut de la première syllabe. Sans doute, le ton ascendant est apparu dans les lexèmes du type *bǎǎ* à la suite de l'élision de la consonne « faible » interne. Par exemple, le lexème *bǎǎ* pourrait remonter à la racine **banba* 'crocodile' reconstruite par V. Vydrine [Vydrin ms.].

Pour prouver l'existence du tonème **ascendant** en gouro, considérons les lexèmes du type CV1V2 à ton ascendant sur la deuxième voyelle : *bǐǎ* D 'pigeon vert (*Drepanoptila holosericea*), *yǐǎ* 'réussite'. *yǐǎ* est d'origine un mot composé, il comporte la racine *yǐ* 'accord ; oui'. *bǐǎ* est sans doute un emprunt aux langues manding (cf. bamana *birin-túga*, avec les variantes dialectales *bírintúga*, *bèrentúga*, *bírintùbá*, *bèrendúga* 'pigeon roussard *Columba guinea*' [Vydrin ms.]). Un Gouro plus âgé⁵ m'a donné une variante moins contractée de ce mot : *bǐǎwǎ*, cf. les variantes phonétiques produites par Irie : *bǐǎǎ*, *bǐǎǎ*.

C'est toujours avec des lexèmes du type CV1V2 (si peu nombreux qu'ils soient) qu'on peut justifier le statut phonologique du tonème **descendant** en gouro. Il s'agit de quelques emprunts aux langues manding assimilés par la langue gouro, comme *gbàû* (var. *gbàgbû* D, *gbàbû*) 'cuisine' (< dioula *gbà-búgu*, avec l'article tonal *gbà-búgù*), et aux langues kru, comme *kpáô* (var. *kpákô*) 'noix de coco'. Les variantes sans consonnes internes sont plus courantes. Un ton descendant à statut phonologique apparaît également dans les lexèmes suivants : *kôô* 'hémorroïde' (var. *kôkô* attesté en [Benoist 1977]), *pôô* D (var. *pôâ* I) 'cache-sexe des feuilles' ; *kūî* I (var. *kúî* D) 'escargot noir (*Helix Aspersa Maxima*)', une forme contractée du mot redoublé *kúíkúî*. Il y a également un mot auxiliaire monosyllabique *â* 'lequel, quel' (marque de relativisation dans le contexte nonfocalisé) devant le ton descendant en position isolée, par exemple :

Fē â sǎ ā lē
 chose REL plaire.IPF moi.OBL pour
 'Ce qui me plaît'.

Il s'avère que les tonèmes ascendant et descendant proviennent de deux processus :

1) Élisition d'une consonne médiane (ou de plusieurs consonnes médianes), avec le maintien des tons ascendant et descendant, auparavant variantes phonétiques des tons haut et bas respectivement. Avec la chute des consonnes (qui avaient conditionné la variation tonale), les tons modulés ont acquis le statut phonologique.

2) L'assimilation de quelques voyelles et la contraction consécutive d'une séquence des voyelles en une voyelle. Là où les tons unis des voyelles originelles avaient été différents, la contraction a eu souvent pour résultat l'apparition du ton modulé. Cela a permis aux tons modulés d'acquérir l'indépendance du contexte phonétique.

Le lexème *gbàû* 'cuisine' est une bonne illustration des deux processus. D'abord, la consonne médiane de la deuxième composante du mot dioula **gbà-búgù* a été élidée, ce qui a amené la contraction de deux voyelles identiques. Les

⁵ Tra Bi Trazie Théodore, né en 1968. Ci-dessous Trazie ou T.

deux tons unis de registres différents ont fusionné en un ton descendant après la consonne « faible » *b/gb* (*gbàbû*, *gbàgbû* D). Auparavant, le ton descendant n'apparaissait pas dans la position après une consonne « faible » (il était, d'origine, une variante phonétique du ton bas suivant les consonnes « fortes »). Son apparition dans ce contexte témoigne de l'acquisition du statut phonologique par le ton descendant en gouro à une période précédant le moment de l'emprunt de ce mot.

Par la suite, la consonne « faible » interne s'est amuïe également, ce qui a amené à l'élargissement encore plus important des contextes d'apparition du ton descendant. Sa position dans la langue a été encore plus forte.

Les deux processus mentionnés sont toujours actifs en gouro contemporain. Ils font partie de la tendance générale réductionnelle dont il sera encore question plus loin.

Le pied phonologique en langue gouro et dans la perspective typologique

Les linguistes mandésants ont signalé plus d'une fois la pertinence de l'unité prosodique d'un ordre plus élevé que la syllabe. Il s'agit surtout d'une séquence dissyllabique se caractérisant par une liaison entre ses syllabes plus étroite qu'entre les syllabes des séquences dissyllabiques des autres structures. Le premier à mentionner ce phénomène était apparemment Thomas Bearth [Bearth 1971], à propos du toura. Il a indiqué que certains lexèmes dissyllabiques se comportent comme des unités monosyllabiques (en particulier, ils abaissent les tons des deux syllabes dans la deuxième position d'un syntagme génitif), tandis que les autres, ayant des structures analogues, se comportent comme des « vrais » dissyllabes (en particulier, ils abaissent le ton de la première syllabe seulement). Il a proposé de considérer les « quasi-dissyllabes » du premier type comme des « syllabes ». Sur ce point, Valentin Vydrine a indiqué que cela crée une confusion dans la définition de la syllabe [Vydrine 2001].

L'idée d'une unité prosodique de ce type a été élaborée encore plus en détail, en relation avec la langue gouro, par Joseph Le Saout [Le Saout 1979]. Il a décrit les régularités phonotactiques fondamentales caractéristiques de la majorité des lexèmes monomorphémiques en gouro. Sur la base de son interprétation, les membres de la SIL de Côte d'Ivoire ont créé l'orthographe pratique du gouro. Son analyse a été prise pour point de départ des études sur la phonologie gouro postérieures [Dion 1980 ; Trabi 1982 ; Vydrine 2001, 2002, 2003 ; O. Kouznetsova 2005]. Le Saout a désigné l'unité en question « le syllabème ». Les caractéristiques du « syllabème » peuvent être résumées comme suit (en tenant compte des interprétations postérieures) :

1) Un syllabème peut avoir la structure V (quelques mots seulement, surtout les pronoms personnels), CV, CV_xV_x, CV_xCV_x. 26% de vocabulaire seulement appartient au type CV ; le syllabème prototypique comporte deux syllabes.

2) Très typiquement, les syllabèmes dissyllabiques ont les **voyelles identiques** (33,6% des syllabèmes, après Le Saout), par exemple *bùlù* 'pain', *télé*

‘terre’, *gòlò* ‘gouro’. Si les voyelles sont différentes, elles nécessairement harmonisent par l’indice de nasalité/oralité et (si les voyelles sont orales) d’ouverture : *lòlū* ‘brouillard’, *lòlù* ‘lèvre’, *lòlɛ* ‘souris’. Plus tard, Valentin Vydrine a établi qu’il s’agissait d’une harmonie selon le trait de l’avancement/rétraction de la racine de langue, \pm ATR ou ATR/RTR (« Advanced Tongue Root » vs. « Retracted Tongue Root ») plutôt que du degré d’ouverture [Vydrine 2002, 2003].⁶ Toutes les voyelles d’un syllabème relèvent de la même série. La série orale +ATR : /i/, /e/, /u/, /o/ ; la série orale –ATR : /ɨ/, /ɛ/, /ʊ/, /ɔ/ ; la voyelle orale neutre : /a/ ; la série nasale : /ĩ/, /ɛ̃/, /ũ/, /ɔ̃/, /ã/.

3) À l’intérieur d’un syllabème dissyllabique on ne trouve presque que la **consonne** /l/, et très rarement /b/ (Le Saout trouve trois exemples seulement, et dans tous les trois cas /b/ alterne librement avec zéro). Leur réalisation phonétique dépend du type de consonne initiale et de la série vocalique : après une consonne initiale dentale ou vélaire, /l/ se réalise comme [l] dans le contexte oral et comme [n] dans le contexte nasal ; après une consonne alvéolaire ou palatale il apparaît comme [ɾ] et [ɽ] respectivement. Le phonème /b/ se réalise comme [b] en contexte oral et comme [m] en contexte nasal.⁷

Valentin Vydrine a précisé que le phonème /l/ se réalise en position initiale comme [l] ou [d] en contexte oral, et comme [n] en contexte nasal. Il a nommé cet effet d’homorésonance « harmonie consonantique » [Vydrine 2001]. Mais, à la différence des voyelles, l’harmonie consonantique ne se manifeste qu’au niveau allophonique, et non phonémique.

4) L’interprétation de Le Saout de la réalisation des tons dans le syllabème a déjà été discuté plus haut. D’après lui, le syllabème est le domaine d’un tonème. Il a postulé l’existence de quatre tonèmes : haut, bas, ascendant, descendant.

Dans le travail de Monique Trabi « le syllabème » de Le Saout est traité de « monème ». Par cela, elle a établi la connexion de cette unité prosodique avec le plan du contenu et a identifié, pratiquement, le syllabème et le morphème [Trabi 1982].

Valentin Vydrine a critiqué les termes utilisés par ses prédécesseurs pour cette unité [Vydrine 2001]. Il a proposé d’employer le terme de « **ped phonologique** ». Ce terme est venu en linguistique par la théorie de versification. En 1945, Kenneth Pike a popularisé le concept de rythme linguistique avant de proposer la distinction typologique entre les langues de rythme « accentuelle » (« stress-timed ») et « syllabique » (syllable-timed) [Pike 1945]. Mais le « père »

⁶ Le Saout caractérise ces séries comme « fermée » et « ouverte ». En principe, cette caractéristique n’est pas complètement fautive, parce qu’elle se base sur l’effet acoustique. L’effet acoustique du changement d’élévation de la langue et du changement de la position de la racine de la langue ne diffère pas considérablement, cf. [Kodzasov, Krivnova 2001].

⁷ Dans cet article je présente les exemples en transcription phonologique ; cela veut dire que les graphèmes *m*, *n*, *r*, *ɖ* n’apparaissent que là où il s’agit de la transcription phonétique.

du concept de rythme linguistique est Nikolaj Trubetzkoy, qui a introduit la distinction entre les langues « syllabiques » et « moraïques » [Trubetzkoy 1939/2000 : 211]. Le terme de « pied » (plus exactement, « pied métrique » (metrical foot)) pour une unité prosodique rythmique de la langue a été proposé en 1981 par E.O. Selkirk [Selkirk 1981]. Se fondant sur les données de l'anglais, Selkirk considérait qu'une des syllabes du pied est forcément dominante sur les autres. En anglais, le moyen de cohésion de pied est l'accent dynamique qui marque une des syllabes.

Ce terme a été appliqué aux autres langues germaniques (l'allemand, le néerlandais, le suédois, le norvégien, le danois) et aux nombreuses autres langues dans lesquelles une autonomie considérable s'observe entre les niveaux phonologique et prosodique, d'une part, et le plan sémantique. La notion de pied s'avère utile dans les langues où l'organisation rythmique manifeste une autonomie considérable par rapport à l'organisation sémantique, parfois même en contradiction avec celle-ci, en dépassant les limites lexicales et morphémiques (cf. par ex. [Kasevitch et al. 1990 : 52], [Kleyner 2002 : 16-17, 22]). Dans ce sens, le pied, est une unité prosodique (une forme d'organisation des syllabes accentuées et non-accentuées) opposée au mot comme une unité grammaticale et sémantique (une forme d'organisation des unités sémantiques que sont les morphèmes).

Comme je l'ai déjà dit, originellement le terme « pied » impliquait l'inégalité prosodique des syllabes. Mais, selon une opinion prédominante, le ton soit difficilement compatible avec l'accent : une inégalité des syllabes ne soit pas possible dans les langues tonales, où chaque syllabe a son ton particulier et, dans ce sens, elle est égale de toutes les autres syllabes. Il faut rappeler que la notion de syllabème de Le Saout n'implique pas une inégalité prosodique des syllabes qui la composent.

En fait, même pour quelques langues non-tonales (accentuelles) la notion du pied n'est pas forcément liée à l'idée d'inégalité des syllabes. Il s'agit, dans cette relation, des langues à soi-disant « accent syllabique », c'est-à-dire des langues qui se caractérisent, à part l'opposition « syllabes accentués vs. syllabes non-accentuées », par l'opposition entre les types différents d'accent sur les syllabes accentuées. Ce sont quelques langues germaniques (le suédois, le norvégien, le danois), les langues baltes (le letton et le lituanien), le latin, le grec ancien, le serbo-croate, des nombreuses langues du groupe finnois et le lapon. Parmi ces langues, la notion de pied est valable surtout pour les langues germaniques, scandinaves et finno-ougriennes, où le pied (prototypiquement) dissyllabique est du domaine de l'accent syllabique. L'accent syllabique se caractérise dans ces langues par un contour mélodique qui s'étend sur le pied entier, et aussi par une proportion quantitative des segments dans le pied (cf. par ex. la prosodie suédoise [Bruce 1983, 1987], estonienne [Posti 1948-1950, Lehiste 1960, 1970]). Il est typique que l'isochronie du pied soit maintenue : en fonction de la structure segmentale du pied et du type d'accent syllabique, la quantité phonétique et phonologique se répartit entre les segments du pied

dissyllabique de telle sorte que la quantité totale du pied reste à peu près la même.

Il s'avère que dans ce cas, tout comme dans le « syllabème » de Le Saout, il ne s'agit pas d'une subordination hiérarchique des syllabes ; on observe plutôt une **interdépendance** des segments dans le cadre du pied. Les segments peuvent manifester leur interdépendance par différents traits : des traits distinctifs phonologiques, des caractéristiques quantitatives et tonales, l'intensité. Cette dépendance peut être **directionnelle** (comme dans un pied dont le facteur intégrant est l'accent dynamique), et alors on distingue des syllabes et/ou segments **dominants** et **récessifs**. La dépendance peut être **non directionnelle** ; dans ce cas, une interdépendance des syllabes et des segments selon un trait quelconque apparaît, mais on ne voit pas de raison de considérer une des syllabes (segments) comme dominante.

Ainsi, on peut essayer de formuler une définition typologique du pied qui conviendrait tant aux langues accentuelles qu'aux langues tonales.

Le **pied** est une unité prosodique à l'intérieur de laquelle on observe une interdépendance phonétique et phonologique des syllabes et segments plus forte qu'aux limites des pieds. Le pied prototypique est dissyllabique. On peut formuler une règle linguistique universelle suivante : s'il y a suffisamment de raisons pour distinguer le pied comme unité prosodique dans la langue X, il existe dans cette langue des pieds dissyllabiques. D'après les données typologiques, il y a, dans des langues différentes, des pieds mono-, dis-, et trissyllabiques ; les séquences plus longues se subdivisent en plusieurs pieds.

La linguistique connaît l'idée de la « segmentation double » de la langue (ou, plutôt, du texte) [Martinet 1960 : 204] : la chaîne parlée peut être subdivisée d'une façon hiérarchique en unités phonologiques et significatives qui se trouvent en corrélation. Ainsi, le niveau du sémantisme profond correspond au choix de la tonalité générale (l'intonation) de l'énoncé, les niveaux du sémantisme de surface et de la syntaxe correspondent au choix des intonèmes particuliers, et le niveau de la morphologie correspond au choix du type de syllabe et de la séquence des phonèmes [Kasevitch 1983 : 248-257].

En même temps, à l'intérieur du « constituant phonologique de la langue » (un terme de Vadim Kasevitch) on observe une autre « double division », celle entre les unités segmentales et prosodiques des niveaux différents. Cette division a été faite de la façon la plus conséquente dans le cadre de la théorie de la phonologie autosegmentale (J. Goldsmith, W. Leben etc.). En résumant, on pourrait présenter cette « division double » comme suit :

structures segmentales	unités prosodiques
(allophone)	
phonème	(more)
syllabe (comme structure)	syllabe (portant le ton ou l'accent dynamique ou syllabique)
morphème	pied (deux syllabes prosodiquement liées)

mot grammatical (le mot- forme)	mot phonétique
<hr/>	
syntagme	syntagme (portant l'accent syntagmatique et un intonème)
phrase	phrase phonétique (portant l'accent phrastique et un intonème)
paragraphe	période (portant une intonation)
texte	texte (portant une intonation)

Dans la première partie du tableau sont représentées les unités des niveaux de base de la langue (la morphologie et la phonologie segmentale), et dans l'autre partie (sous la ligne double) on trouve les structures syntactiques et les unités prosodiques corrélatives. Il est remarquable que dans la deuxième partie du tableau la relation entre unités segmentales et prosodiques est univoque. Le seul procédé de cohésion des unités prosodiques est l'intonation. Quant aux niveaux de base, on observe dans les langues du monde des correspondances différentes entre les unités segmentales et prosodiques, et les moyens phonétiques et phonologiques employés varient beaucoup. Les inventaires des unités segmentales et prosodiques ne sont pas non plus les mêmes. Ainsi, les mores et les pieds ne sont pas pertinents dans certaines langues (par exemple, le russe) ; dans les langues syllabiques le mot phonétique coïncide, pratiquement, avec la syllabe. Dans de nombreuses langues syllabiques, la syllabe, le morphème et le mot peuvent coïncider au plan fonctionnel.

Dans le tableau, j'ai présenté les séries des unités segmentales et prosodiques maximales. Elles doivent être considérées comme deux hiérarchies relativement indépendantes l'une de l'autre, et des langues différentes peuvent établir toutes sortes de corrélations entre elles. J'ai inclus l'allophone et la more dans cette liste d'une façon provisoire : ce sont des constructions théoriques auxiliaires qui servent à décrire certains phénomènes, plutôt que de véritables unités de la langue.

Le statut fonctionnel du pied en gouro au plan synchronique

J'ai montré ci-dessus, en m'appuyant sur les résultats des études phonologiques de Valentin Vydrine et Olga Kouznetsova, mais aussi sur mes propres données, que l'interprétation du système tonal gouro par Le Saout représente plutôt une reconstruction diachronique qu'une description de l'état synchronique de la langue. Sous l'effet des tendances réductionnelles, 5 tonèmes se sont phonologisés en gouro contemporain. En plus, les exemples susmentionnés témoignent que les séquences des tonèmes dans les morphèmes et lexèmes peuvent être très diverses. C'est-à-dire que l'interdépendance stricte entre les tons à l'intérieur du pied, qui a conduit Le Saout à parler du syllabème comme domaine du tonème, n'est plus absolue. Les contextes d'emploi des tons se sont considérablement élargis, tant en ce qui concerne la combinabilité avec les consonnes initiales de syllabe, que sur le plan de la combinabilité avec les tons voisins.

La même tendance a touché les consonnes médianes et les règles de combinaison des voyelles dans le cadre du pied. Par la force des processus réductionnels à l'intérieur du mot, de nombreuses contractions et réinterprétations des morphèmes se sont effectués (et continuent à s'effectuer). Les séquences qui étaient considérées comme polymorphémiques autrefois, deviennent monomorphémiques, de nouveaux morphèmes de structures très diverses se forment. Ces morphèmes peuvent comporter des voyelles de séries différentes (et les séries orales se mélangent pas seulement l'une avec l'autre, mais aussi avec la série nasale), elles peuvent comporter trois et même quatre syllabes ; trois voyelles peuvent se suivre. Considérons des exemples.

I. Lexèmes monomorphémiques⁸ où l'harmonie vocalique est maintenue

1. CVCV (seuls les lexèmes à consonne médiale autre que - l- sont donnés) :

1) avec une consonne sonorante ou implosive médiane : *bàbà* 'rhume', *jàbá* 'oignon', *súbô* D 'nom d'un fétiche', *tābā* 'pièce de monnaie' (1 franc), *kóbé* 'toucan', *sébé* 'papier', *dùbé* D 'gros gecko', *zìbá* 'joli, bon', *dùbí* 'objet protecteur, gris-gris', *lāwà* 'poche' (Le Saout donne *lábā*, *lāwā*, *lāā*, dans mes matériaux une telle variabilité n'est pas attestée), *sāwè* 'francolin', *zòwè* 'moquerie', *bāyà* 'lutte', *kóyó* 'cache-sexe des femmes' ;

2) avec une consonne obstruante médiane (apparemment, tous ces mots sont des emprunts) : *sáká* 'peigne', *bāá*, *bāká* 'bouillie', *dāká* 'affaire grave', *kāká* D 'machette (arch.)', *vòká* 'avocat (fruit)', *lāsó* 'ciment', *gàsó* 'lampe à pétrole, lampe à huile'.

2. Lexèmes monomorphémiques comportant plus de 2 syllabes (apparemment, tous proviennent de la contraction de complexes polymorphémiques ou d'emprunts) :

1) CVVCV : *bāā́lǎ* 'plaie', *lāā́lǎ* 'moisissure', *páá́lē* D 'nom d'un fétiche gouro', *páá́lú* 'fronde, lance-pierre', *páá́lū* 'esp. de champignon', *vāá́lò* 'chemise', *bōṓlò* 'cafard', *kúú́lū* 'charognard', *pōṓlò* 'aubergine', *bāā́lǎ* 'corde, ficelle', *dūú́tí*, *dūú́lǎ* 'chef du village' (< dioula *dūtūtí*), *lāā́lǎ* 'serrure' (< fr. *la clé*), *sōṓtǎ* 'société' (< fr.), *bāā́sǎ* 'pangolin'.

2) CVCVV : *kōlūò* 'taro', *bōlǎé* 'ananas', *kōlǎú* 'puits' (< dioula *kòlǎ*, *kòlǎ́*), *lōwūò* 'agrumes', *gbōwūò* 'tine' (var. *gbōūò* I, *gbòūò* D), *bāyǎá* 'gombo séché'. Les adjectifs : *kīlǎ* 'sphérique', *kēlǎé* 'rond (plat)'. L'adverbe expressif : *fǎlǎ* 'figé, immobilisé'. Réduction de la première syllabe ([CIVV], cf. ci-dessous en détail) : *pōlǎò* 'myriapode', *tōlǎv* 'escargot', *zūlǎú* 'guêpe', *zēlǎá* 'scorpion'.

3) CVVV : *kāáá* 'poisson sec', *lǎǎé* 'esp. d'arbre', *yíéí*, *yíéí* 'midi, milieu du jour', *túéí* 'esp. de souris', *kōēē* / *kūēē*⁹ 'pousse feuillue', *kúéé* 'autre', *kōāā* /

⁸ Il s'agit de l'impossibilité de segmenter les mots en morphèmes dans la synchronie.

⁹ Les morphèmes de structure C₀V(V) / C_uV(V) ~ C_wV(V) seront discutés plus en détail ci-dessous.

kūāā ‘s’agripper’, *gḡḡḡ* ‘fromager’. Les adverbes : *yúúú* ‘bientôt’, *fīāā* ‘tout à coup’. Les verbes¹⁰ : *kūēē* ‘maigrir’, *kḡāā* ‘coller’.

4) CVCVCV : *dùbólú* ‘python regius’, *kḡālālī* ‘petite banane douce’, *bútêlí* ‘bouteille’ (<fr.), *yálálí* ‘soir’, *yālālē* ‘amer’. Réduction de la première syllabe [CIVCV] : *bēlēlē* ‘arbre néré (Parkia biglobosa)’, *kūlūlú* ‘coton’, *fōlōtō* ‘poche en caoutchouc’, *sáláká* ‘sacrifice’. Réduction de la deuxième syllabe [CVCIV] : *wōtōlō* ‘chariot’, *sābílí* ‘savon’.

5) Autres : *jámàlàdì* ‘chef de tribu’, *séébéáá* ‘veuve’, *dùàbèlè* ‘miroir’, *kálúgòlò* [kálúglò] ‘orange’. Les adjectifs expressifs : *bābàlàà* [bābàlàà] ‘large’, *lēbēlēē-lē* [lēbēlēē] ‘faible-DIM’.

II. Lexèmes monomorphémiques comportant des voyelles de séries différentes

1. Confusion des séries orales.

1) CVCV : *gḡlī* (var. *gḡl*, mais aussi *gḡlī*, *gḡlī*) ‘argent, prix, salaire’, *gḡlī* {*zàlá*}¹¹

‘léopard’ ; *sétí* ‘assiette’ (< fr.), *bélí* ‘bière’ (< fr.), *fétí* ‘fête’ (< fr.).

2) CVV : *zēí* I (mais aussi *zētí*) ‘esp. d’oiseau’, *būē* (var. *būyē*) ‘mousse, écume’, *dūē* ‘samba (arbre)’ ; ‘filet de pêche’, *fúé* (var. *fúyē*) ‘esp. d’arbre’. Un adjectif : *bḡù* ‘mou ; sans goût’.

3) CVVCV : *bḡōlē* ‘mardi’.

4) CVCVV : *bàkḡú* D (var. *bàkḡú* D) ‘esp. d’herbe’.

5) CVVV : *tūḡù* D, *tūḡù* I ‘homme blanc’ (< manding *tùbàbù*), *gḡēl* / *gḡēl* ‘argent, billet de banque’. Un adverbe : *dḡòḡ* ‘malgré tout, quand même’.

6) CVCVCV : *pélétí* ‘assiette’ (< fr. *palette* (?)) ; la première syllabe est réduite).

7) autres : *bòlìlòlú* ‘maladie de peau, esp.’, *lábú* ‘lame’ (< fr.), *lāsìkòlò* ‘parfum’ (< fr. *l’eau de Cologne*), *lēékḡlú* ‘école’ (< fr. *l’école*).

2. Confusion des séries orales et nasales.

1) CVCV : *sáwí* D ‘esp. de poison’, *tḡḡḡ* ‘esp. d’instrument de musique’, *gḡḡḡ* ‘lapin’, *bḡsá* ‘contrat de travail’.

2) CVV : *sḡḡ* D ‘brochet de mer’, *sóy* ‘jeûne’ (< manding *súŋ*, *sú*), *zēl* D ‘grenier’, *bìà* ‘célibataire’, *bíḡ* ‘pigeon vert’, *bḡy* ‘banane plantain (Musa paradisiaca)’, *dḡy* ‘termitière champignon’, *gbàì* ‘fusil’, *gbòì* D, *gbèì* I ‘grande route’, {*dḡ*} *kpéí* ‘seulement {s’emploie avec le numéral *dḡ* ‘un’}

2) CVVCV : *sóyḡ* ‘soldat’, *tḡḡḡ* ‘boubou’.

3) CVCVV : *bēcā* ‘boutons sur la peau’, {*bḡḡlē* *bī*} *zālūō* D (*zāwūō* I, *zāūō* I) ‘esp. de lézard venimeux’. Un adverbe expressif : *dḡwéé* D ‘bêtement, indécentement’.

4) CVVV : *gbḡyō* I, *gbḡyō* D ‘tine’, *cḡyò* ‘machette’, {*bḡḡlē* *bī*} *zāūō* I ‘esp. de lézard venimeux’.

¹⁰ Les verbes sont à la forme du radical du progressif (admise comme la forme principale).

¹¹ 11 Là où le lexème en question n’existe que dans une expression figée, la deuxième partie de l’expression est donnée entre accolades.

5) CVCVCV : *tɔ̀bàsí* ‘signe’, *tɔ̀bálo* ‘tambour le plus important des Gouro’. Avec la réduction de la deuxième syllabe [CVCIV] : *sétálatá* ‘malheur’, *jɔ̀bóló* ‘balafon’.

6) Autres : *jèjɔ̀báá* ‘esp. de tambour’. Un adjectif : *ɔ̀lɔ̀lɔ̀* [mnɔ̀lɔ̀] ‘sombre, obscur’.

Ces exemples (dont la liste n’est pas exhaustive) font l’état d’une périphérie assez importante qui s’est créée en gouro contemporain, où les règles phonotactiques et tonotactiques formulées par Le Saout ne fonctionnent plus. Cela signifie que ces règles ne sont plus d’ordre phonologique, mais qu’elles appartiennent au niveau morphophonologique. Autrement dit, il s’agit plutôt de tendances que de règles. Elles peuvent ne pas être respectées dans de nouveaux morphèmes et lexèmes qui se dérivent d’éléments déjà existants dans la langue ou provenant d’autres langues.

Il faut souligner le fait que, sous l’effet de la tendance réductionnelle et de la pénétration de nombreux emprunts, le gouro n’a plus de **correspondance univoque entre le morphème, le lexème et le pied**.¹² Des morphèmes sont apparus qui ne coïncident pas avec le pied et (ce qui est encore plus important) ne sont pas décomposables en pieds de façon non-ambiguë.¹³

Il n’est pas évident de déterminer quels critères doivent être appliqués pour segmenter en pieds les morphèmes/lexèmes suivants : *kɔ̀lálí* ‘petite banane douce’ ; des emprunts assimilés comme *tūɔ̀ D / tūɔ̀ I* ‘homme blanc’, *lɛ̀ékɔ̀lú* ‘école’. Il faut ici se poser les questions suivantes : Quel est le statut fonctionnel du pied en gouro contemporain ? Quel doit être le contenu de cette notion pour qu’elle fonctionne en gouro ? En quoi se manifeste la liaison intime des composantes du pied par rapport à la liaison entre les éléments représentant des pieds différents ? Quel est le critère qui nous permettrait de distinguer entre les pieds et les non-pieds ?

Évidemment, si nous voulons embrasser le système phonologique du gouro dans sa totalité, les seuls principes phonotactiques de la structure morphémique et de la combinaison des tons dans le morphème ne suffisent pas. Le Saout a établi les tendances phonotactiques fondamentales qui avaient fonctionné autrefois comme des règles phonologiques. On peut dire qu’il a substitué à une description synchronique une reconstruction d’un état précédent du système phonologique gouro. Quant aux phénomènes qui ne convenaient pas à son interprétation (dont il était d’ailleurs conscient), ils ont été proclamés comme n’ayant pas d’importance pour la phonologie de base (« des cas trop rares », « des emprunts », « le vocabulaire expressif », etc.).

¹² On ne peut pas exclure qu’une telle correspondance stricte n’ait jamais existé en gouro.

¹³ Établir la corrélation entre le morphème et le pied est un problème très compliqué en gouro. Il faut noter ici l’existence en gouro de plusieurs « vrais morphèmes » (c’est-à-dire des affixes grammaticaux), de même que des lexèmes qui manifestent des traces d’une structure polymorphémique mais qui ne sont cependant pas décomposables en morphèmes d’une façon non-ambiguë.

Des recherches plus récentes ont manifesté que même sur les morphèmes dissyllabiques en conformité avec les critères segmentaux du pied, les contours tonaux peuvent être très divers, leur inventaire ne peut pas être ramené aux quatre tonèmes de Le Saout. Les « exceptions » (par rapport à son système) sont très nombreuses.

Quant à la structure segmentale des morphèmes, elle convient mieux aux principes formulés par Le Saout et les autres chercheurs. Parmi les morphèmes dissyllabiques de type CVIV représentant un pied prototypique et formant le noyau du vocabulaire, il n'y a pas de cas contredisant la règle d'harmonie vocalique (les rares morphèmes du type CVCV qui la contredisent ont des consonnes médianes différentes). Quant aux morphèmes du type CVCV ne convenant pas à l'harmonie orale, à part quelques emprunts français, il y a le lexème *gɔ̄lɪ* 'l'argent en général' (pour exprimer le prix, le coût, la valeur, le salaire – par l'opposition à *gɔ̄ɛɪ* / *gɔ̄ɛɪ* 'l'argent concret', des billets de banque, des pièces de monnaie). Mais le mot *gɔ̄lɪ* a des variantes phonétiques harmoniques : *gɔ̄lɪ*, *gɔ̄ɪ*, *gɔ̄lɪ*, *gɔ̄ɪ*. Une autre exception est le morphème homonymique *gɔ̄lɪ* qui fait partie de l'expression idiomatique *gɔ̄lɪ zàlá* 'léopard' (*zàlá* signifie 'héritage'). On pourrait croire qu'il s'agit de la même racine, mais les deux morphèmes sont présents dans de nombreuses langues mandé, et leur reconstructions pour le proto-mandé semblent être différentes (**wadi* 'argent' vs. **goli/gwali* 'léopard' [Vydrin ms.]).

Si on regarde le système dans sa totalité, il s'avère que souvent les règles ne sont pas observées dans les morphèmes nouvellement formés. Cela peut être interprété comme la manifestation d'une transformation des règles phonologiques précédant l'apparition de tels morphèmes. Dans différentes écoles phonologiques contemporaines l'idée est exprimée, que ce n'est pas l'apparition de nouveaux mots ou la pénétration des emprunts qui provoque une modification du système phonologique de la langue, mais que leur apparition manifeste un changement phonologique qui a déjà eu lieu dans la langue : même au stade initial ils passent par le « tamis phonologique » de la langue. «This process of reanalysis can occur very early in the development of a phonological change. ...Restructuring is covert – the speakers change their analysis before the surface forms of the language change (Andersen 1973)» [Bybee 2001 : 55]. Une telle idée est aussi exprimée par les phonologues russes appartenant tant à l'école phonologique du Moscou [Kasatkin, 1999 : 96] qu'à l'école du Saint-Pétersbourg [Popov, 2004 : 76-77].

Dans ce sens, une des stratégies de l'assimilation des emprunts français en gouro est remarquable. En règle générale, on ajoute une voyelle finale aux lexèmes français se terminant par une consonne : la loi de la syllabe ouverte est indubitablement phonologique en gouro et ne connaît pas d'exceptions. Dans ces cas, le choix de la voyelle finale n'est prédéterminé en aucune façon par la langue source, il ne reflète que les règles phonologiques du gouro contemporain. Le plus souvent cette voyelle est - i, parfois - u, sans tenir compte du type des voyelles de la racine du mot. Cela amène à la violation de la règle de l'harmonie

vocalique. A côté de *bàlí* ‘barrique’, *bútélí* ‘bouteille’ (où l’harmonie est observée), nous trouvons *sétí* ‘assiette’, *béli* ‘bière’, *fétí* ‘fête’, *pélétí* ‘assiette’ (<fr. *palette*), *lēékōlú* ‘école’ (où l’harmonie n’est pas observée). Cela prouve qu’à la différence de la loi de la syllabe ouverte, la règle de l’harmonie vocalique n’est plus une loi phonologique active, elle n’est plus qu’une tendance morphophonologique, une « recommandation » du système phonologique concernant la structure souhaitable de morphème, plutôt qu’une prescription stricte.

Il en va de même des consonnes médianes et du nombre des syllabes dans le morphème. Selon la « recommandation » du système phonologique, la structure souhaitable du morphème devrait être CVIV (ce qui correspond au pied prototypique), mais des digressions par rapport à cette structure sont facilement admises. Comme cela a déjà été dit, ces digressions manifestent l’absence de correspondance entre les limites du pied et du morphème en gouro contemporain. Donc, le pied en gouro n’a plus d’intégrité phonologique interne, et cette intégrité n’est plus soutenue du côté de la morphologie.

La divergence entre les limites du morphème et du pied se manifeste également dans la morphologie tonale des noms dont il a été question plus haut. Comme cela a déjà été mentionné, il y a des noms qui changent (dans certains contextes syntaxiques) le ton de leur première syllabes, tandis que d’autres noms changent (dans le même contexte) les tons de leur première et deuxième syllabes. Quelques exemples de noms du premier type (seul le premier ton change) ont été donnés dans le tableau ci-dessus, comme *lēé* ‘pluie ; année’ etc. Voici quelques noms de structure CVIV qui modifient leurs tons selon le même modèle : *lólú* ‘lèvre’, *lílí* ‘parenté’, *yáǎǎ* ‘travail’, *bélé* ‘thermite’, *sēlé* ‘couteau’, *lélí* ‘salive’, le trissyllabe *sābílí* ‘savon’, etc. Ils ne changent le ton de leur première syllabe qu’en assumant une valeur non-référentielle : M *yáǎǎ* [ML], H *yáǎǎ* [HL], L *yáǎǎ* ; M *sābílí* [ML], H *sābílí* [HL], L *sābílí*. Pour le mot *sābílí*, une telle modification tonale ne dépasse pas les limites de pied : on peut considérer que cet emprunt aux langues manding (un mot d’origine arabe) est constitué de deux pieds. Mais une telle explication n’est pas valable pour les morphèmes dissyllabiques. La modification tonale de la première syllabe manifeste une hétérogénéité phonologique d’une séquence dissyllabique que nous considérons comme un pied, et témoigne de l’existence d’une limite morphophonologique à l’intérieur de cette dissyllabe – malgré le fait que cette séquence est conforme à tous les critères segmentaux. On peut supposer que tous les lexèmes de ce type qui ne sont pas des emprunts avaient été originellement des mots composés. Par exemple, selon le Saout, le lexème *lélí* ‘salive’ consisterait de deux morphèmes : *lēé* ‘bouche’ et *yí* ‘eau’.

Le deuxième type rappelle en apparence la situation en toura décrite dans [Bearth 1971] (cf. aussi [Vydrine 2001]) : quand un « quasi-dissyllabe » fait partie d’un syntagme génitif, les tons de deux syllabes deviennent bas (à la différence des « vraies dissyllabes », où seul le ton de la première syllabe change). Mais cette stratégie n’est pas la seule possible en gouro. En fait, pour les

mots à deux syllabes (ou plus) modifiant les tons de deux premières syllabes dans certains contextes grammaticaux, il y a **trois** stratégies :

1. Les tons des deux syllabes deviennent bas :

bēlē ‘chien’ → MHB *bèlè*

bēlēí ‘moment’ → MHB *bèlèí*.

2. Le ton de la deuxième syllabe devient bas (ou reste bas, si c’est le ton lexical), le ton de la première syllabe s’assimile au dernier ton uni de la dernière syllabe du mot précédent :

yíli ‘arbre’ → M *yìli*, H *yíli*, B *yìli*

sóbálá ‘mangouste’ → M *sòbàlá*, H *sóbàlá*, B *sòbàlá* (aussi *tábálá* ‘allumette’).

3. Les tons des deux syllabes s’assimilent au dernier ton uni de la dernière syllabe du mot précédent (un seul exemple illustrant cette strat/gie a été trouvé) :

fālāli ‘masque gourou de réjouissance’ → M *fālāli*, H *fālāli*, B *fālāli*.

Il s’avère que pour les noms correspondant à la deuxième stratégie (et, d’ailleurs, ce groupe de noms est le plus nombreux) les limites du domaine du changement morphophonologique de ton ne coïncident plus avec les limites du pied.

Le caractère fortuit (au moins en synchronie) de la coïncidence des limites du pied et du domaine des changements tonaux se manifeste très clairement dans les trissyllabes. Dans les mots *sóbálá* ‘mangouste’ et *tábálá* ‘allumette’, du point de vue de la phonologie segmentale, la limite des pieds passerait entre la première et la deuxième syllabes. Ainsi, la réduction typique du gourou (cf. ci-dessous) concerne la deuxième syllabe, [sóbíá] et [tábíá]. Néanmoins, le domaine du changement tonal reste toujours la séquence de la première et de la deuxième syllabes du morphème/lexème. Là où les limites des morphèmes/lexèmes et les limites des pieds ne coïncident pas, la limite morphologique (lexicale) s’avère plus importante pour les tons que la limite phonologique.

Revenons maintenant à la question des critères de la définition du pied en gourou et de l’importance de cette unité phonologique pour cette langue. Curieusement, le statut du pied est mis en doute exactement dans la langue pour laquelle Le Saout a formulé pour la première fois sa notion du syllabème (dans les autres langues mandé-sud sa position est plus stable). Pour la réponse on doit s’adresser de nouveau à la tendance réductionnelle qui a ébranlé considérablement le statut du pied en gourou. Considérons en détail les mécanismes réductionnels du gourou.

La réduction en gourou et le processus de « piédisation »

Si on compare la notation des lexèmes dans le dictionnaire et la grammaire gourou de J.-P. Benoist [Benoist 1969, 1977] et la description phonologique de J. Le Saout [Le Saout 1979], une différence essentielle saute aux yeux. La plupart des morphèmes de la structure CVIV aux voyelles identiques et souvent aussi aux tons identiques traités par le Saout comme des syllabèmes dissyllabiques prototypes, sont écrits par Benoist comme des monosyllabes de la structure

CIV. Par exemple, à *télé* ‘terre’ de Le Saout correspond *tlé* chez Benoist, l’adjectif redoublé *pélépélé* ‘fort’ correspond à *pléplé*, etc. Le Saout indique qu’une telle réduction est possible, mais il l’attribue au niveau phonétique. En outre, selon Le Saout, une élision de la consonne interne est possible dans les syllabèmes CVIV de voyelles différentes, ou dans les syllabèmes CVCV de voyelles identiques et de consonne autre que *-l-*. Par exemple, *lāwà* ‘poche’ (selon mes données ; selon Le Saout, *lábā* ou *lāwā*) peut se réduire à *lāà* (*lāā*) ; *pálú* ‘calvitie’ se ramène à *páú*, *bēlī* ‘nuit’ donne *bēī*, etc. Mes matériaux ne confirment pas ce dernier type de réduction (il s’agit sans doute d’un trait dialectal), mais il confirme tout à fait la réduction du premier type.

Bien plus, mes informateurs acceptent à contrecœur les formes « complètes » (non réduites) pour de nombreux lexèmes, en affirmant que « personne ne parle pas comme ça », « peut-être seuls les enfants diraient ça ». En élaborant les règles de l’orthographe gouro, nous avons néanmoins accepté la règle de l’orthographe « complète » de tels lexèmes et morphèmes. Il y a des raisons de supposer que dans la description phonologique également on doit ramener la réduction de ce type au niveau phonétique.

Une de ces raisons est le caractère de la réalisation du ton sur le pied réduit. Si les tons unis des deux syllabes sont identiques, le « monosyllabe » issu de la réduction porte le même ton uni (ce qui n’est que naturel). Par exemple : *búlú* ‘soeur aînée’ → [blú], *būlū* ‘hernie étranglée’ → [blū], *gòlò* ‘gouro’ → [glò], *lǎlǎ* ‘lait’ ; ‘compter’ → [nrǎ] I, *lēlē* ‘chant’ → [drē]. Et là où les tons des syllabes sont de registres différents, le ton du « monosyllabe » devient modulé. Mais cela pose un problème d’interprétation. Théoriquement, les tons résultants pourraient provenir de trois combinaisons de tons unis : trois tons descendants (HB, HM, MB) et trois tons ascendants (BH, BM, MH). Toutes les combinaisons de tonèmes unis sont attestés en gouro (sauf peut-être la combinaison BM dont je n’ai trouvé aucun exemple fiable) : MB *lālā* ‘esp. d’herbe’, *pǎlǎ* ‘rouleau’ ; HM *lālā* ‘filet de pêche rond’, *pǎlǎ-lǎ* ‘mince-DIM’ ; HB *búlù* ‘pain’, *wúlù* ‘deux cents’ ; HM(H) *wúlùlù* ‘gris’ ; MH *līlī* ‘parenté’, *lǎlǎ* ‘faim’ ; LH *bùlù* ‘mamba noir (serpent)’.

Si on considère l’élision de la première voyelle comme un phénomène d’ordre phonologique, on doit reconnaître les 6 (ou au moins, 5) variantes des tons modulés comme des tonèmes indépendants. Mais à part les réductions susmentionnées, aucun autre contexte ne prouve l’existence de 5 ou 6 tonèmes modulés : seul le fait du mouvement ascendant ou descendant du ton est significatif pour le système phonologique gouro. Il s’avère que l’interprétation de la réduction comme un phénomène phonétique, qui ramène l’inventaire des tonèmes à 5 (3 tonèmes unis et 2 tonèmes modulés), plutôt qu’à 8 ou 9 (3 tonèmes unis et 5 ou 6 tonèmes modulés), est plus économique et opportun.

Notons également que, si les informateurs ont été encore capables de noter les modulations sur les séquences réduites du type *búlù* [blù], *tēlē* [trē] et même

l̄ɔl̄ɔ [d̄r̄ɔ] comme *bhl̄ù*, *tl̄ê/tr̄ê*, *dhl̄ě/dhr̄ě*,¹⁴ la transcription des formes réduites de mots comme *l̄él̄é* ‘danse’, *t̄ɔl̄ɔ* ‘bénéfice’, *t̄ɔl̄ɔ* ‘garder ; se taire’, *t̄ɔl̄ɔ* ‘fourmi rouge’, {*f̄úú*} *d̄òl̄ò* ‘{blanche} éblouissant’ leur a posé des problèmes insurmontables. Le contour tonal du pied qui est toujours maintenu, malgré la réduction segmentale, est composé ici des trois tons unis, et sa représentation naturelle sur une voyelle n’est pas possible. Par exemple, pour *l̄él̄é* et *t̄ɔl̄ɔ* les informateurs ont proposé des variantes *n̄l̄é/n̄l̄é* et *t̄l̄ɔ/t̄l̄ɔ*. Et si on traite la réduction comme un phénomène phonologique, l’interprétation cohérente du système tonal devient complètement impossible.

Un argument de plus en faveur de cette interprétation provient des règles phonotactiques du gouro. Sauf dans les pieds réduits, aucune combinaison de consonnes n’est possible dans cette langue (cf. la discussion concernant le statut de *w* après les consonnes ci-dessous). En reconnaissant le statut phonologique de la réduction, on devrait élargir considérablement (à part de l’inventaire des tonèmes) la liste des règles phonotactiques traitant des consonnes. La plus bizarre serait la combinaison initiale /ll/, comme dans *l̄él̄é* → *ll̄é*, *l̄ɔl̄ɔ* → *ll̄ɔ*, qui correspondrait à la réalisation phonétique [d̄r̄ɛ] et [nr̄ɔ/d̄r̄ɔ] respectivement. Dans certaines autres langues mandé-sud, comme le dan-gwèetaa, il y a des raisons de postuler deux phonèmes à part, /d/ et /l/ [Vydrine 2006]. Mais en gouro cela serait sans fondement (on le verra plus loin), et on devrait reconnaître la possibilité de la combinaison initiale de deux consonnes identiques. Une telle solution ne me semble pas très élégante.

On peut ajouter encore une considération. C’est que pour des lexèmes différents la réduction a des degrés différents. Ainsi, il y a des mots qui n’existent naturellement¹⁵ qu’en forme réduite. Par exemple, *vàlà* ‘coépouse aînée ; belle-mère’ ne se prononce que comme [vlà]. Mon informateur Dje Bi dit même que la prononciation « complète » de ce mot pourrait offenser l’adressée. Au contraire, il y a d’autres mots qui répondent à tous les critères segmentaux et même tonaux du pied, mais ne subissent pas de réduction. Par exemple, le verbe *b̄él̄é* ‘creuser’ subit bien la réduction, et il est transcrit dans le dictionnaire de Benoist [Benoist 1977] comme *bl̄é*. Par contre, la conjonction comparative *b̄él̄é* ‘comme’ subit mal la réduction, elle est transcrite par Benoist comme *b̄él̄é*. L’adverbe *t̄úl̄ú* ‘d’habitude’ ne subit que difficilement la réduction : Dje Bi a rejeté la variante réduite, et Irie (qui, généralement, accepte beaucoup plus volontiers la réduction) l’a acceptée. Mais tous deux ont catégoriquement rejeté la réduction du mot *t̄úl̄ú* qui est une variante du lexème *t̄út̄ú* ‘tôt’. Ce lexème est à l’origine redoublé et donc comportait deux morphèmes. Mais dans la synchronie on doit sans doute le considérer comme un mot monomorphémique ; dans tous les cas, je ne suis pas parvenue à trouver un lexème ou morphème **t̄ú*.

¹⁴ Les mots sont transcrits selon notre orthographe pratique du gouro.

¹⁵ Au moins dans les dialectes du nord (région du Zuénoula). Nous n’avons pas conduit de recherches sur le dialecte sudiste de Sinfra, mais nos informateurs sont de l’opinion qu’en gouro du sud la réduction est considérablement plus faible.

Apparemment, tous les pieds analogues qui n'acceptent pas de réduction consistaient originellement de plusieurs morphèmes.

Il faut souligner que s'agissant du degré de réduction des séquences CVIV, il serait faux d'établir des limites strictes, et qu'il faut plutôt parler d'un continuum. V. Vydrine a essayé de formuler les critères selon lesquels on pourrait distinguer clairement des séquences CVIV qui forment des pieds uniques et des séquences de la même structure composés de deux pieds. En particulier, il a postulé des paires minimales qui se distingueraient par la réalisation phonétique de /l/ médiane, comme [l] ou comme [r]. Par exemple (je garde la transcription de l'auteur) : /l̄l̄/ [n̄n̄ ~ l̄l̄] 'lait' et /l̄l̄/ [n̄r̄ ~ l̄r̄] 'compter' [Vydrine 2002, 2003]. Mais dans la prononciation de mes informateurs ces lexèmes sont des homonymes. D'après Dje Bi, la version réduite n'existe pas (comme la tendance générale, il rejette la réduction des pieds avec les voyelles nasales), et Irie a réduit les deux formes de la même façon, [nr̄].

En fait, la différence mentionnée par V. Vydrine existe en gouro, mais sous une forme un peu différente. Le degré de la réduction dans la parole peut varier pour le même lexème, autant lorsqu'il est prononcé par des informateurs différents que lorsqu'il s'agit d'énoncés différents du même informateur. Plus le degré de la réduction (et de la contraction phonétique engénéral) d'une séquence CVIV est avancé, et plus est avancé le degré d'assimilation phonétique du phonème /l/ initial et médian avec les voyelles et consonnes de cette séquence et de la dissimilation des allophones de /l/ adjacents. Si, par exemple, le lexème isolé *l̄l̄* est prononcé lentement, les deux consonnes sont produites à peu près de la même façon, plutôt comme [l]. Si le même lexème est prononcé rapidement et avec l'élision de la voyelle de la première syllabe, la première consonne se réaliserait comme [d], et la deuxième comme [r].

Selon V. Vydrine, l'allophone [r] n'apparaît jamais en position initiale du pied. En fait, il peut quand même se réaliser dans cette position à la jonction des mots. Voici un exemple de la réalisation des allophones de phonème /l/ dans une phrase prononcé par Irie :

1. *wí d̄v̄ | ā t̄l̄l̄ [t̄n̄ú3] || à w̄i' (< w̄i-j̄i)-l̄ [r̄3] ||*
 affaire un je.OBL empêcher.PF il.OBL c'est.pourquoi (affaire-dans-c'est)
ā ká | d̄ā-l̄ [r̄3] l̄ [l̄1,r̄2] ||
 je.SBJ NEG venir-GER NEG
 'J'ai été empêché par une affaire, c'est pourquoi je ne suis pas venu'.

La phrase a été prononcée trois fois de suite. Les chiffres à droite des formes phonétiques indiquent combien de fois a été réalisé l'allophone, l'ordre d'apparition des formes dans la parole est gardé. Une ligne verticale sépare les groupes rythmiques, deux lignes verticales marquent la pause. Un groupe rythmique a une tête (soit le mot principal du point de vue syntaxe, soit le mot en position finale) qui est distinguée par l'intensité et la durée de la voyelle.

Le verbe ‘empêcher’ ne se réduit pas, et l’allophone [n] est réalisé nettement (apparemment, ce verbe n’a pas de réalisation réduite, il est transcrit par Benoist comme *t̄l̄l̄*). Mais certains mots auxiliaires se réalisent dans la phrase avec le [r] initial. Considérons quelques exemples, y compris ceux comportant des allophones nasals de /l/, et aussi de [w], dont il s’agira ci-dessous. Toutes les phrases ont été prononcées par Irie en 2006 :

2. à *t̄ɔ̄ | káɔ̄ [kná] v̄ɔ̄ | k̄v̄= j̄i || b̄ēl̄ē [b̄ēr̄ē] | p̄ōd̄ |*
 il.SBJ pet peur semer.PF nous= dans comme fusil
v̄ū l̄ē [v̄ūn̄ē2, v̄ūr̄ē1] ||
 bruit c’est

‘Son pet nous a fait peur comme un coup de fusil’.

3. *k̄v̄ó ḡō || t̄ɔ̄l̄ēl̄ē [t̄ɔ̄n̄ēn̄ē2, t̄ɔ̄r̄ēn̄ē1] ȳɔ̄l̄ɔ̄ sí-l̄ē [sír̄ē] ||*
 nous.EXCL.FOC aller.IPF mouche (esp.) miel enlever-SUP
b̄ūī= l̄ā [b̄ūīr̄ā] ||
 savanne= sur

‘Nous irons enlever le miel des mouches *t̄ɔ̄l̄ēl̄ē*’.

4. *d̄ē ȳēl̄ē [ȳēr̄ē] | k̄á b̄ɔ̄-à [b̄w̄á] b̄àá l̄ō || b̄ē k̄á | ḡō*
 si trou NEG {arriver-IPF}.NEG loin NEG main NEG aller.IPF.NEG
b̄é | z̄ūō l̄ō [z̄ūōr̄ō] ||
 ce derrière NEG

‘Si le trou n’est pas profond, la main ne va pas loin’ (proverbe ; on dit ça des hommes qui ne s’écotent pas l’un l’autre, qui ne s’entendent pas).

5. *b̄āàl̄ó | t̄ūūl̄ū | b̄īl̄i-l̄ī é | j̄ē v̄ɔ̄-ā [vw̄á] | b̄ī= b̄ā ||*
 mangue pas.mûr manger-GER il.REFL maladie semer-IPF homme= sur
 ‘Manger la mangue verte rend l’homme malade’.

6. è *é | v̄ɔ̄ b̄é [v̄ɔ̄mé] | s̄áà= ȳā ||*
 il.SBJ PRT.MOD pourrir.IPF ce seulement=avec
 ‘Il [le fruit] va pourrir dans ça [liquide] seulement’.

7. *w̄ò k̄á l̄ī l̄ò | b̄ē= l̄ē [b̄ēn̄ē] l̄ō ||*
 ils NEG lit donner.IPF.NEG étranger= pour NEG
d̄ē b̄é k̄áà (< k̄á-à-ȳā) l̄ó | ȳè é b̄ō ||
 si ce ce.n’est.pas (NEG-il.OBL-avec) NEG il.SBJ PRT.MOD durer.IPF
 ‘On ne donne pas son lit à l’étranger, sinon il va rester longtemps’
 (proverbe).

8. *ā t̄ūl̄ū [t̄ūn̄ū, tr̄ū, tn̄ū] t̄īé | é b̄òí= ȳā [b̄òí ȳā1, b̄ūāā2] ||*
 je.OBL gencive noircir.PF il.OBL soi.même= avec
 ‘Ma gencive s’est noircie d’elle-même’.

On peut remarquer que l’allophone [r] initial apparaît à l’intérieur d’un groupe rythmique. Souvent il occupe la position initiale dans un mot auxiliaire ou un morphème grammatical dépendant. Dans les mêmes conditions rythmiques apparaissent des allophones nasals [n], [m] dans la position initiale sous

l'influence de la voyelle nasale du mot précédent. Évidemment, le rythme de parole en gouro se subdivise en groupes rythmiques di- et trissyllabiques. À cet égard, le gouro ressemble beaucoup aux langues germaniques pour lesquelles le terme « pied » a été premièrement forgé. Mais, comme cela a déjà été dit, dans ces langues le pied est une unité phonétique, plutôt que phonologique, il est en rapport avec le rythme de la langue et fonctionne au niveau du syntagme, plutôt qu'au niveau du morphème ou du lexème.

Où en est-on avec le gouro ? Il s'avère que les éléments du pied tendent à l'intégration intérieure et, à la limite, à la réduction (l'amuissement) non seulement au niveau du morphème et du lexème, mais aussi au niveau du syntagme, du texte. Plus un groupe rythmique est fréquent dans le discours, plus les changements phonétiques tendent à se figer. Plus la fréquence d'une séquence est élevée, plus le degré de son idiomatization l'est aussi.

Ainsi, la règle générale pour le gouro est la suivante : plus le degré d'idiomatization du sens d'une séquence est élevé, plus est forte la tendance à la « piédisation » et à la réduction, d'abord phonétique, ensuite phonologique. Les exemples 1, 7 et 8 montrent que de « vraies » expressions idiomatiques *wì jǎ lē* 'c'est pourquoi', *ká à yā* 'ce n'est pas' (construction équative négative), *bōí yā* 'soi-même' subissent une réduction vraiment phonologique, avec une élision des consonnes, une contraction des voyelles, des transformations tonales, une extension de la nasalisation, etc. Il sont déjà affectés par la réduction et la « piédisation » dans une large mesure, même si les informateurs sont toujours capables de reconstituer la forme non-réduite. Une situation semblable s'observe dans le domaine des contractions pronominales (contractions des pronoms avec d'autres pronoms et des mots auxiliaires), des noms locatifs (contractions des noms avec des postpositions locatives), de la dérivation nominale et verbale, etc. La tendance à la réduction est très puissante en gouro et, apparemment, elle agit dans cette langue depuis longtemps. Typique du gouro est la coexistence des variantes des mêmes séquences morphologiques idiomatiques réduites à des degrés différents. Par exemple, les contractions pronominales ont de 2 à 5 degrés de réduction (la forme la plus utilisée étant le plus souvent un monosyllabe). Mais des lexèmes significatifs peuvent avoir autant de degrés de réduction. Par exemple, le lexème 'coq' est enregistré en gouro dans les variantes suivantes :

bālē-gōlē (poule-mâle) BN, GR¹⁶ > *bāgōlē* T, D > *bāwōlē* BN, T, D > *bāwēlē* [māwnē] I > *bōwēlē* [mōwnē] I > *bōōlē* I.

Les formes les plus courantes dans la langue contemporaine sont mises en gras.

Ce mot, comportant d'origine deux morphèmes et deux pieds, peut être considéré dans la langue contemporaine comme une unité monomorphémique (surtout dans la variante d'Irie), mais il ne consiste pas en un pied prototypique. Il fait partie du groupe des mots qui illustrent le processus de l'érosion de la structure du pied dont on a parlé ci-dessus.

¹⁶ Dans ce qui suit : BN – [Benoist 1977], GR – [Grégoire 1975].

Mais on peut essayer de prédire l'évolution ultérieure la plus probable de ce mot :

b̄ṽṽl̄ē > **b̄ṽl̄ē* > **b̄ēl̄ē* [mn̄ē].

Paradoxalement, la tendance réductionnelle n'amène pas que l'érosion des principes tono- et phonotactiques du gouro, elle sert aussi à les établir. Les pieds prototypiques (« syllabèmes ») de la structure CVIV décrits par Le Saout s'étaient apparemment formés sous l'influence de la même tendance réductionnelle qui tend à les éroder au stade suivant. Selon les reconstructions préalables de V. Vydrine, les morphèmes du proto-mandé avaient des structures segmentales très diverses, avec toutes sortes de consonnes médianes ; en plus des formes mono- et dissyllabiques, il y a aussi des morphèmes tri- et même quadrisyllabiques [Vydrin ms.]. Mais en gouro tous les lexèmes monomorphémiques, que ce soit d'origine proto-mandé ou d'anciens emprunts bien assimilés, sont sous formes de pieds prototypiques. En parlant des « quasi-dissyllabes » (= pieds) en gouro et en toura, V. Vydrine note qu'ils sont « le résultat d'évolution en cours vers le système monosyllabique, entraînant une neutralisation des oppositions des consonnes à l'intérieur du mot et une élision des consonnes médianes » [Vydrine 2001 : 51]. Chose importante, c'est le système monosyllabique qui est indiqué comme point de direction de l'évolution. Autrement dit, le pied dissyllabique n'est pas le point d'arrivée, ce n'est qu'un stade « intermédiaire ». Mais c'est précisément le pied prototypique de la structure CVIV de voyelles et (idéalement) de tons identiques qui représente le point tournant, la structure dans le cadre de laquelle se passe la transition définitive du polysyllabe au monosyllabe. Là où nous sommes, il est encore possible de ramener ce processus au niveau phonétique, mais sa phonologisation ultérieure (surtout dans le cas où l'écriture gouro ne se répand pas largement) est très probable.

Comment, sous la condition de l'existence d'un continuum dont les éléments changent constamment leurs statuts fonctionnels, peut-on formuler la définition du pied phonologique en gouro? Comment peut-on déterminer la limite derrière laquelle la liaison phonologique entre les éléments devient qualitativement si forte qu'un peut parler d'un autre type d'unité ?

Le pied en gouro est le dernier « avant-poste » sur la route vers l'ordre monosyllabique. Cependant, je ne considère pas la réduction du dissyllabe CVIV à un monosyllabe comme un phénomène phonologique. On peut donc utiliser le terme « pied » pour les séquences de ce type. Ainsi, les conditions structurales nécessaires étant réunies, la condition suffisante pour le pied en gouro est la capacité de se réduire à un monosyllabe. On peut formuler la définition de la manière suivante :

Le pied phonologique en gouro est une séquence de deux syllabes dont les limites ne dépassent pas les limites d'un mot-forme et qui se réalise régulièrement dans la chaîne parlée comme une syllabe.

Il faut préciser que, puisque ma définition du pied s'appuie sur le phénomène de la réduction, selon moi, les syllabes uniques ne font pas des pieds

phonologiques par elles mêmes en gouro. Je ne vois pas de raisons phonologiques et phonétiques pour les traiter comme des pieds. Néanmoins, des mots monosyllabiques, comme tous les autres mots et syntagmes, peuvent représenter des groupes rythmiques par eux-mêmes – c'est-à-dire, apparaître comme des « pieds phonétiques » de la parole.

A part des pieds « à cent pour cent », il y a dans la langue de nombreuses séquences qui satisfont aux critères segmentaux, mais ne se réduisent pas. Ces séquences s'approchent de plus en plus du pied. Comme il a été déjà dit, plus une unité de la langue est idiomatique, plus elle subit la tendance réductionnelle. On peut établir ici le « continuum linéaire-syntagmatique » (terme de Vladimir Plungian [Plungian 2000 : 32]) qui embrasse les unités principales morphologiques et syntaxiques. Rangeons ces unités en une séquence, commençant par celle qui manifeste la tendance réductionnelle de la manière la plus forte, jusqu'à celle où cette tendance se manifeste de la façon la plus faible : à l'intérieur d'un morphème > entre des morphèmes à l'intérieur du mot > entre un vrai mot et un clitique > entre de vrais mots liés par un lien syntactique fort (rection) > entre de vrais mots liés par un lien syntactique faible (adjonction) > entre des mots sans lien syntactique.

Avant de procéder à la section suivante, je veux traiter plus en détail la question des séquences qu'on doit tout de même traiter comme des pieds. J'ai déjà dit que je ne traite comme pieds phonologiques à cent pour cent que les séquences CVIV où la première voyelle peut s'élider, se réduisant donc à CIV.

Mais il y a encore une type de séquences qui sont des candidats au statut du pied. Il y a en gouro un type de structures segmentales qui suscite des opinions divergentes chez les chercheurs. Ce sont les structures CV1V2(V), où V1 est une voyelle labiale. Là où nous avons la voyelle *o*, elle ne pose pas de problèmes pour les locuteurs et les chercheurs. Le cas de *u* est plus délicat. C'est qu'en gouro il y a des mots de structure «consonne dentale ou médiane (j'ai trouvé *t*, *d*, *s*, *l*, *z*, *y* initiales) + [ü]/[ʉ]/[i]/[ɥ] + ε». Par exemple, Benoist a transcrit le mot 'dent' comme *süé* [Benoist 1977], Grégoire comme *sqé* [Grégoire 1975], Le Saout comme *sé* dans la transcription phonologique et comme [sé] dans la transcription phonétique [Le Saout 1979] (mais dans un article précédent écrit avec H.-Cl. Grégoire il avait transcrit ce son comme [ɥ] [Le Saout, Grégoire 1973]), Monique Trabi comme *sé* [Trabi 1982]. Il semblerait que l'opposition entre les voyelles /u/ et /ɥ/ après les consonnes dentales et médiales n'existe pas. Le Saout décrit le son en question comme une consonne non-labialisée, c'est pourquoi il choisit de l'interpréter comme phonème /ɥ/. Apparemment, dans son analyse de ce problème Le Saout s'est basé sur les matériaux du dialecte de Sinfra [Le Saout, Grégoire 1973], là où les réalisations se distinguent de celles de Zuénoula. Mais Benoist le représente comme une voyelle labialisée ; selon mes données, dans la prononciation soigneuse il est aussi toujours labialisé. C'est pourquoi je préfère le traiter comme phonème /u/. Si on accepte cette interprétation, l'harmonie vocalique dans les lexèmes contenant ce phonème est

perturbée, mais l'harmonie n'est en général qu'une régularité morphophonologique, et ces mots ne sont pas la seule exception.

Tous les chercheurs antérieurs ont distingué en gouro les consonnes labialisés k^w et g^w . Notamment, Le Saout a mis ces phonèmes dans son tableau des consonnes gouro. Il a cité des exemples suivants : [k^wií] 'escargot noir', [k^wā] 'vieux', [g^wɛ̀ɛ̀] 'fromager', [g^wɛ̀] 'antilope royale' [Le Saout 1979 : 5]. Cependant, il écrit ailleurs dans sa publication que la lettre w dans la séquence CwV(V) ne représente pas le son [w], mais la voyelle *û* prononcée brièvement (dans son écriture, ω) : [b ω ē] 'amitié', [g ω t] 'folie', [b ω ā] 'non ; refus' [Le Saout 1979 : 41]. Il n'est pas aisé de savoir quels sont les critères de Le Saout pour distinguer entre les deux cas, surtout là où la consonne initiale est *k* ou *g*. Selon mes données, dans les deux cas la semivoyelle [w] apparaît dans une prononciation rapide, et dans la prononciation soignée les voyelles [v] ou [ɔ] sont préférées ; les voyelles sont également choisies par nos informateurs dans l'écriture (les deux voyelles sont reconnues comme correctes). Les trois phonèmes, *g*, *k* et *ɓ*, manifestent dans cette relation les mêmes traits. Si on distingue les phonèmes k^w et g^w , il faut distinguer également $ɓ^w$.

Selon mes données, la semi-voyelle en question, interprétée par nos informateurs comme *v*/*ɔ* (ou *y*/*ɔ* dans le contexte nasal), apparaît dans les séquences du type CɔV(V) / CvV(V) ~ CwV(V) suivant les consonnes *g*, *k*, *ɓ* devant les voyelles *ɛ*, *ɪ*, *a*, mais aussi *ɛ*, *ɪ*, *a*. On trouve des lexèmes de telle structure avec les voyelles nasales plus rarement qu'avec les orales. On peut observer dans ces mots une tendance au maintien de l'harmonie d'aperture : les informateurs écrivent plus souvent *v*, *y* devant *ɪ*, *ɪ*, et *ɔ* devant *ɛ*, *a*, *ɛ*, *a*. Mais ce n'est que une tendance ; la variante alternative est normalement acceptée aussi. Exemples (la première variante dans la suite est la variante la plus fréquente dans mes données) : *gɔ̀ɛ̀* ~ *gùɛ̀* D 'antilope royale', *gɔ̀ɛ̀ɛ̀* ~ *gùɛ̀ɛ̀* 'naja non cracheur', *gùɪ* 'folie' ; 'civettes', *gɔ̀ɛ̀ɛ̀* ~ *gùɛ̀ɛ̀* D 'fromager', *ɓɔ̀ɛ̀* 'fiancée', *ɓɔ̀ɛ̀ɛ̀* 'camarade-femme', *ɓɔ̀ɛ̀* ~ *ɓùɛ̀* D 'amitié entre les femmes', *ɓɔ̀ɛ̀* D ~ *ɓùɛ̀* D 'abcès', *ɓɔ̀á* ~ *ɓùá* 'non ; refus', *ɓùɪ* D ~ *ɓɔ̀ɪ* I ~ *ɓùwɪ* D 'frère aîné', *ɓùwɪ* / *ɓúwɪ* D ~ *ɓúɪ* D ~ *ɓút* D 'oncle maternel', *ɓɔ̀ɛ̀ɛ̀* ~ *ɓúɛ̀ɛ̀* 'support sur la tête', *ɓɔ̀ɛ̀ɛ̀* ~ *ɓúɛ̀ɛ̀* D 'cru, vert', *kɔ̀ā* ~ *kùā* D 'vieux', *kɔ̀ā* {*télé*} ~ *kùā* 'argile grise', *kɔ̀ā* ~ *kùā* I 'paralysie, stupeur', *kɔ̀āā* ~ *kùāā* 's'agripper', *kɔ̀á* D ~ *kúá* D 'corbeau', *kɔ̀á* D 'cloche en métal (instrument de musique)', *kúɛ̀ɛ̀* 'autre', *kùɛ̀ɛ̀* ~ *kɔ̀ɛ̀ɛ̀* D 'pousse des plantes feuillues'.

A part les trois consonnes indiquées, d'autres consonnes (*b*, *p*, *v*, *c*) sont également possibles (quoique très rares) dans ce contexte : *ɓɔ̀à* D, I ~ *ɓùà* I 'champignon poussant sur les palmiers abattus', *ɓɔ̀à* D ~ *ɓɔ̀à* I ~ *ɓùà* I 'rien, nul', *vɔ̀-ā* ~ *vù-ā* I 'semmer -IPF', *pɔ̀ɛ̀* ~ *pùɛ̀* I 'éclat', *cɔ̀ɛ̀ɛ̀* ~ *cùɛ̀ɛ̀* D ~ *cɛ̀ɛ̀ɛ̀* I 'petit'. Les variations de la première voyelle sont enregistrées dans quelques mots devant les voyelles doubles *ee*, *ii* : *kùɛ̀ɛ̀* I ~ *kwɛ̀ɛ̀* D, I ~ *kɔ̀ɛ̀ɛ̀* D 'maigrir', *kúú* D ~ *kúú* D / *kúú* I 'escargot noir'. Devant la voyelle *e* simple, je n'ai enregistré que *v* dans un seul mot : *ɓùɛ̀-ɛ̀* 'chevreau' (de *ɓɔ̀ɪ* 'chèvre').

Devant *i* simple, on observé toujours un *ɔ* ; sa variabilité avec *v* et la possibilité de sa transcription comme *w* ne sont pas attestées. Exemples : *gɔ̄ɪ* (~ *gɔ̄li*) ‘argent, prix, salaire’, *βɔ̄ɪ* ‘couper’.

Ainsi, il n’y a pas de critères nets pour distinguer *k^w* et *g^w* en gouro de tous les autres cas semblables, même si on trouve de bonnes raisons de postuler ces phonèmes dans les autres langues mandé. D’un autre côté, je ne veux pas traiter cette semi-voyelle comme phonème /w/. Un des arguments est la tendance de nos informateurs d’interpréter ce son comme une voyelle ; une autre considération est que, avec l’interprétation *w*, ce cas serait le seul cas de suite de consonnes à l’intérieur d’un morphème. Mais l’argument le plus important est que cette semi-voyelle est porteuse du ton. Très souvent, ce ton est le même que le ton de la voyelle précédente, mais cela n’est pas toujours le cas, cf. *gɔ̄ɪ* ‘folie’ ; ‘civette’, *βɔ̄ɪ* D ‘oncle maternel’, *kɔ̄ɪ* ‘esp. d’arbre’, etc. En outre, plusieurs mots de ce type possèdent une morphologie tonale. Par exemple, les mots suivants changent leurs tons dans le sens générique : *kɔ̄ɪ* ‘gale’ – M *kɔ̄ɪ*, B *kɔ̄ɪ*, H *kɔ̄ɪ* ; *kɔ̄ɪ* {télé} ‘argile grise’ – M *kɔ̄ɪ*, B *kɔ̄ɪ*, H *kɔ̄ɪ* ; *kɔ̄ɪ* ‘nombril’ – M *kɔ̄ɪ*, B *kɔ̄ɪ*, H *kɔ̄ɪ*. Très variable (ce qui est typique des verbes) est le ton du verbe *βɔ̄ɪ* ‘dispenser’ (< *βɔ̄ɪ* ‘source-tuer’).

Le verbe *βɔ̄ɪ* est un autre exemple de réduction d’un dissyllabe à un monosyllabe en gouro. Dans le cas de [ɥ], les informateurs ne se rendent pas compte de cette réduction, c’est pourquoi on ne peut pas apparemment reconnaître les lexèmes et morphèmes contenant cette semi-voyelle comme des pieds phonologiques à cent pour cent. Mais dans le cas de [w], la réduction est tellement avancée qu’il y a une confusion des voyelles, et les locuteurs natifs du gouro traitent parfois ce son comme phonème /w/. Pour des raisons déjà données je n’accepte pas d’interpréter cet élément comme phonème /w/, de même que je n’établis pas en gouro des phonèmes *k^w* et *g^w*. Mais il y a toutes les raisons de considérer les dissyllabes manifestant la réduction de ce type comme de vrais pieds phonologiques.

Compte tenu de ces considérations, le système des consonnes gouro s’établit comme suit :

<i>p</i>	<i>t</i>	<i>c</i>	<i>k</i>	<i>kp</i>
<i>b</i>	<i>d</i>	<i>j</i>	<i>g</i>	<i>gb</i>
<i>f</i>	<i>s</i>			
<i>v</i>	<i>z</i>			
<i>β</i>	<i>l</i>	<i>y</i>	<i>w</i>	

Règles de la réduction et « piédisation » en gouro

En regardant les variantes du lexème ‘coq’ ci-dessus, on peut constater que la tendance réductionnelle n’a pas un caractère chaotique ; on peut y apercevoir des étapes et des règles. Une séquence, en passant par des stades intermédiaires, avance vers la structure du pied prototypique, et à travers le pied vers un monosyllabe de structure V, CV, CIV ou CwV. En guise de conclusion,

j'essaierai de décrire avec plus de détails les mécanismes réductionnels qui se manifestent dans ce processus.

On peut formuler les **tendances** générales de la « **piédisation** » (c'est-à-dire, de la transformation de séquences idiomatiques en pieds prototypiques) de la manière suivante :

1) Les combinaisons des consonnes en position intervocalique se réduisent à /-l-/.

2) Les consonnes simples se transforment en /-l-/ et /-w-/ ; les consonnes faibles s'amouissent.

3) Les allophones de /-l-/ médian sont partiellement assimilés par les consonnes et les voyelles du même pied.

4) Les voyelles voisines s'assimilent par quelques traits, à la limite par tous les traits et se contractent en une seule voyelle.

Énumérons les **types principaux de bases** qui existent en gouro contemporain sous l'effet de la « piédisation ».

I. Structures qui ont atteint le stade du pied prototypique (c'est-à-dire, qui se réalisent phonétiquement comme des monosyllabes) :

1. **V [V]** – de nombreuses formes pronominales contractées, par ex. : pronom pers. subjectif 1Sg. *ā* + pronom pers. non-subjectif 3Sg. *à* ou pronom pers. réfléchi-optatif 1Sg. *ā* : *ā à*¹⁷ 'je=le' > *ā* 'je.le' ; *ā ā* 'je=me' > *ā* 'je.me'.

2. **CV [CV]** – **lē-kú* 'c'est-ici' BN > *lō* 'voilà' ; des contractions pronominales : *wò à* 'ils le' > *wà* 'ils.le', *kā ká* 'vous vous' > *ká* 'vous.vous' ; conjugaison verbale : **jē-ā* (tuer-IPF) > *jā* 'tuer.IPF'.

3. **CVIV [CIV]** – la plupart du vocabulaire de base, par ex. : *wólé* 'os' D > *wélé* [wré] I, *dòlè* 'cuisiner, préparer' > *dèlè* [drè] I. La transformation de mots composés : *bú-lú* (mère-fille) 'soeur aînée' > [blú] ; (conjugaison des verbes) **sēlē-ā* [slē-ā] (gâter-IPF) > *sálá* [slá] 'gâter.IPF', **kēlē-ā* (faire-IPF) > *kálá* [klá] 'faire.IPF'.

4. **CvV ~ CōV [CwV]** – formation des mots : (verbe) *bò-jē* 'source-tuer' > *bòē* [bwě] 'dispenser', (?) *bú-bwī* / *bú- bwī* D (mère-frère.aîné) 'oncle maternel' > *búwī* D / *búwī* > *búī* D > *búī* [bwī] D.

II. Les structures les plus proches du pied prototypique :

5. **CVIVV [CIVV]** (> CVIV [CIV]) – des noms *póló* [pló] 'myriapode', *tóló* [tró] 'escargot', *zúlú* [zrú] 'guêpe' ; un adverbe expressif : *dóló* [dró] 'tout doucement'.

CVIVV [CVIVV] (> CVIVV [CIVV] > CVIV [CIV]) – des adjectifs et des adverbes expressifs : *tíkílú* [tíklí] > *tūlú* D > *tílú* I 'tout droit ; exagérément', *kpēkèlèè* [kpēklèè] D 'court de taille' > *kpēlèè* D, *kílì* 'sphérique', *kēlèè* 'rond (plat)', *fílí* 'figé, tranquillement'.

6. **CvVV ~ CōVV [CwVV]** (> CvV ~ CōV [CwV]) – des pronoms : *bòj=yā* 'soi.même=avec' > *bùā* I 'de lui-même' ; formation de verbes : *tūō-ā* 'blesser-

¹⁷ Toutes les variantes données sans astérisque sont acceptables du point de vue du gouro contemporain.

IPF' > *tūāā* I 'blesser.IPF' ; des noms redoublés : *kúíkúí* 'escargot noir' D > *kúíkúí* D > *kúí* D, *kūī* I > [kwī] I, *kūēkūē* D 'gale' > *kūēē* D ~ *kōēē* I [kwēē].

7. CVIV [CVIV] (> CVIV [CIV]) – formation de noms : *lī-lū* (homme-PL) > *lūlū* 'hommes', *lē-lū* (enfant-PL) > *lūlū* 'enfants' ; formation et conjugaison des verbes : *tā-dō* (sur-arrêter) > *tōlō* 'garder ; se taire', *zē-lī* 'éparpiller-GER.' > *zē-lē* (le suffixe de gérondif *lī* prend facultativement la forme *lē* après les bases verbales finissant par des voyelles nasales) ; la formation des adjectifs et des adverbes (redoublement) : *tútú* 'tôt' > *túlú*, *tētē* 'rouge (allumé, congestionné)' > *tēlē*, *tōtō* 'très douloureux' > *tōlō*.

8. CVV (> CV) – *tóy* I > *tōyō* D 'trop' ; la construction négative équative 'ce n'est pas (X)' : *ká=à=yā* 'NEG=il.OBL=avec' > *kāā* > *kāā* ; l'élimination de la consonne médiane : *yīsì* 'hier' > *yū*, *gōgō* 'chaîne' > *gōō*, *gāgā* D (Sinfra)¹⁸ 'esp. de liane' > *gāā* D.

9. CV₁IV₂ – *cīālī* 'autrefois ; avant-hier' > *cālī* / *cīālī* I > *cēlī*, *cīēlē* D 'plusieurs' > *cēlē* D > *cēlī* I > *cēlī* I, *cēū* D 'aujourd'hui' > *cōū* I ; formation et déclinaison de noms : **lī-bū* (femme-PL) > *lōbū* D > *lōū* 'femmes', **lēé-yí* 'bouche-eau' > *lēlī* 'salive' ; conjugaison de verbes : **tōlō-ā* (garder ; se taire-IPF) > *tōlā* I 'garder ; se taire.IPF'.

10. CV₁V₂ – des noms locatifs (provenant des combinaisons fréquentes et idiomatisées des noms avec les postpositions *jī* 'à l'intérieur', *jì* 'dedans', *vā* 'chez', *tā/lā* 'sur') : *lā=jì* (ciel=dans) > *lāi* > *lēi* I 'dans le ciel', *zì=tā* (route=sur) > *zìā* 'sur la route', *yí=vā* (eau-chez) > *yìā* 'dans l'eau' ; formation de mots : (verbes) *fī=jē* (morceau=tuer) > *fīē* 'fendre, se fendre', (noms) : *yū-zā* 'masque-maître' > *yūā* I / *yūā* D 'Youan (nom)', *{wí}=bō=zīí* 'affaire-soi-même-véracité' > *{wí}=bōí* 'vérité', (interjections) *yīā=é=yí* 'coucher=PREP=bien' > *yāi* 'au revoir' ('dors bien') ; assimilation des emprunts : *bīōwō* T 'pigeon vert' > *bīāō* I / *bīōō* I > *bīō* D, *gbāgbū* D 'cuisine' > *gbābū* > *gbāū*, *kpákō* 'coco' > *kpāō*, **sāgō* BN 'salade à cuire, esp.' > *sāgō* I > *sāō*.

III. Autres structures fréquentes qui se sont formées en cours de la « piédisation » :

11. CVVIV – radicaux des noms : *zìgìlì* [zìgìlì] 'esp. de chenille' > *zìlì* ; radicaux des adverbes : *síkílí* [síklí] 'agé' > *súlí*, *tíkílí* [tíklí] > *títlí* D 'droit ; juste', *tōtōlō* 'mou' > *tōlōlō*, *gògòlò* [gògòlò] 'dur (tissu), rêche' > *gòlòlò*, *tētēlè* / *tēkèlè* 'court de taille' > *tēlè*.

12. CV₁V₁IV₂ – radicaux des noms : *bālē-gōlē* (poule-mâle) 'coq' BN, GR > *bāgōlē* T, D > *bāwōlē* BN, T, D > *bāwēlē* [māwnē] I > *bōwēlē* [mōwnē] I > *bōōlē* I ; *bāwòlò* [māwlò] D 'mangue' > *bāāló* I, *záwólò* [záwrò] 'orage, tonnerre, foudre' > *záálò* I, *fōwólú* [fōwrú] D 'balayures' > *fōólú* I, *káwóló* [káwró] D 'esp. d'arbre' > *káálú* I ; radical redoublé d'adjectif : *zìbāzìbā* D 'jolis et nombreux' > *zìbā* D ; déclinaison nominale : *bōlú-* *lū* I 'ami-PL' > *bōōlū* I 'amis' ; une

¹⁸ C'est une forme du dialecte du sud fournie par mes informateurs.

expression idiomatique : *lēé vīlī jī* I ‘année-premier-dans’ > *lēélī* I ‘l’année dernière’.

13. **CV_xV_xIV_x**¹⁹ (surtout [CwV_xIV_x]) – des processus concernant les radicaux des noms et des adjectifs : *kélélé* I (Sinfra) ‘petit’ > *célélé* I > *cólélé* ~ *cúélé*, *zàwòlé* D ‘chat’ > *zàwélé* [zàwré] I > *zàólé* I > *zàòlé* I ; formation des noms : **bōlī-lé* ‘chèvre-DIM’ > *bōē-lé* [bōwē] ‘chevreau’ ; **sū-wólé-dū* BN ‘cinq-os-un’ > *sūēdū* D > *sūēdū* [swēdū] D, I > *sūēlū* I [swēlū], *zūō-zà-lé* I (derrière-maître-DIM) ‘frère cadet’ > *zūàlé* > *zōàlé* I.

14. **CV_xIV_xV_x** (y compris **CV₁IV₁V₂** [CIV₁V₂]) – des noms locatifs : *télé=và* (terre=chez) > *téléà* [tréà] ‘sur la terre’, *félé=jī* (marché=dans) > *féléí* [fléí] ‘au marché’, des noms : *zéléà* [zrēà] ‘scorpion’ ; formation des noms : **sū-tà-yāá* (cinq-sur-trois) ‘huit’ > *sūlàyāá* D (Sinfra), *sōlàyāá* I (Sinfra) > *sūlāá* D, *sōlāá* I ; des radicaux redoublés des adjectifs et des adverbes expressifs : *lēbēlē-lé* [lēblēē] D ‘faible, mince-DIM’ > *lēlē-lé* D, *bālábālá* [mnāmñá] D ‘(parler) trop et rudement’ > *bāláá* [mnǎǎ] D.

15. **CV_xV_xV_x** – des adverbes expressifs redoublés : *tīētīē* ‘patiemment’ > *tīēē*, *fīēfīē* ‘vite, rapidement’ > *fīēē* ; des noms locatifs : *lēé jī* > *lēéí* ‘salon’, formation des noms : **yūē-yí* (oeil-eau) > *yūēí* ‘larmes’.

16. **CVIVIV** [CIVIV] – formation des adverbes : *tēlè=bà* [trêmà] (demain=sur) ‘après-demain’ > *tālà-bà* [trâmà] ; des radicaux redoublés des adjectifs et des adverbes expressifs : *dòlódòlò* [dródró] ‘très froid ; calme’ > *dòlólò* [drólò], *lēlélèlè* [drēdrē] ‘villain’ > *lēlélè* [drēlè], *tílítílí* [trítří] ‘très noir’ > *tílílí* [trílí], *pélépélé* [pléplé] ‘fort’ > *pélélé* [plélé], *pīlīpīlī* [plīplī] ‘très gâté ; gâtés et en bon nombre’ > *pīlīlī* [plīlī], *bēlèbēlè* [blèblè] ‘très grand ; grands et nombreux’ > *bēlélè* [blèlè], etc.

17. **Autres structures** – la formation des noms : *bōlī-gōlē* I (chèvre-mâle) ‘bouc’ > *bōōwélé* [bōōwré] I, **sū-tà-fīé* (cinq-sur-deux) ‘sept’ > *sūlàfīé* D (Sinfra) > *sūlàyíé* ; des noms locatifs : *sábálá = jī* [sáblá jī] (grace=dans) > *sábáláí* [sábláí] ‘grâce à’.

Conclusion

On peut dire que le gouro représente un exemple parfait pour la théorie de grammaticalisation. La tendance réductionnelle agit dans la langue ; plus la séquence est idiomatisée et fréquente, plus la réduction est avancée (de la corrélation entre l’« usure » de la forme et du contenu cf. [Bybee et al. 1994]). Cela amène une transformation de l’ordre typologique de la langue. Valentin Vydrine a remarqué que le gouro, comme les autres langues mandé-sud, évolue vers un ordre monosyllabique, et je suis absolument d’accord avec ce propos. Je traite comme des pieds les dissyllabes faisant partie des morphèmes et lexèmes qui ont déjà atteint la stade de monosyllabe au niveau phonétique. A part les « vrais pieds » qui constituent le noyau du système phonologique et morphologique, il y a en gouro une périphérie importante constituée par des

¹⁹ Toutes les autres structures de ce type, sauf les structurés analysés en 11 et 12.

morphèmes, des lexèmes et des expressions idiomatiques en cours d'évolution vers le pied.

Mais l'effet de la tendance réductionnelle a d'autres conséquences typologiques pour le système. Vadim Kasevitch a formulé pour les langues syllabiques la notion de « syllabomorphème » (une syllabe manifestant une activité grammaticale) dont la source est « la correspondance assez régulière entre la syllabe et le morphème : ... la norme .. est une telle corrélation où le morphème dans le plan de forme est une syllabe, et la syllabe est l'exposant d'un morphème » [Kasevitch 1983 : 158]. Dans ce sens, pour le gouro on pourrait parler du « pied-morphème ». Ce que Le Saout traite de « syllabème » est en fait, un « pied-morphème », plutôt qu'un pied (qui est une unité prosodique). Cependant, il serait faux de traiter le gouro comme une langue « pied-morphémique », au moins dans la synchronie. La tendance réductionnelle entraîne une érosion de l'intégrité du pied et une divergence entre le pied, le morphème et le lexème. La réduction a engendré un nombre considérable de radicaux à l'origine mots composés dont la structure est différente de la structure prototypique du pied, qui ont déjà perdu la transparence de leur structure morphologique et leur motivation sémantique. Un pied peut faire partie d'un morphème ou lexème sans coïncider avec cette unité. Un morphème ou lexème peut subir des transformations tonales dont le domaine ne coïncide souvent pas avec les limites du pied.

En fait, la tendance réductionnelle et la « piédisation » sont les facteurs clefs de l'apparition en gouro d'une morphologie qui ne se ramène pas à la dérivation des mots, mais inclut également la morphologie flexionnelle. L'exemple le plus frappant est la formation de l'imperfectif du verbe avec de nombreux allomorphes du morphème de l'imperfectif. Le morphème du gérondif a aussi des allophones facultatifs [Kouznetsova O. 2006]. Et il s'avère que le domaine des transformations tonales verbales est le mot entier, plutôt que le morphème ou le pied.

Il y a en gouro de nombreuses formes plus ou moins transparentes, d'après leur structure morphologique, pour les locuteurs de la langue, qui ont cependant subi certaines transformations phonologiques. Les morphèmes qui les composent sont en train de perdre leurs formes phonologiques originales ; de nombreux exemples en sont cités ci-dessus.

On peut dire que le rôle fonctionnel du **mot** en gouro se renforce. Et ce mot ne coïncide pas forcément avec le pied, ni avec le morphème.

Une tendance importante va de pair avec ce phénomène. Sous l'effet de la réduction, on observe, en dehors de l'élision des syllabes, leur affaiblissement. Un pied (ou une unité s'approchant du pied) peut se réaliser comme un monosyllabe ou comme un dissyllabe à première syllabe réduite. Dans les structures d'un type différent c'est la deuxième syllabe (plutôt que la première) qui peut se réduire ; sinon, aucune syllabe ne se réduit. D'après Valentin Vydrine, la deuxième syllabe s'affaiblit souvent là où la première voyelle est plus ouverte que la deuxième. Les modèles différents de la réduction ont amené

Vydrine à supposer l'existence de l'**accent** en gouro [Vydrine 2002, 2003]. A mon avis, la notion d'accent phonologique n'est pas très fonctionnelle pour le gouro, au moins au stade actuel de son évolution. D'abord, la réduction d'une syllabe est prévisible à partir de la structure segmentale de la séquence. C'est-à-dire que des paires minimales se distinguant par l'accent ne sont pas possibles. En second lieu, sauf dans les pieds prototypiques, une réduction se manifeste de manière faible et peu stable. Cependant, il est important de noter qu'une inégalité hiérarchique phonologique entre les syllabes est en train de se créer en gouro dans le cadre du pied, mais aussi dans le groupe rythmique auquel le pied sert de base. Il s'agit d'un phénomène du niveau phonétique qui ressemble à l'**accent lexical et syntagmatique**.

On peut conclure que le gouro évolue du type « **quantal** » vers le type « **ondulatoire** » (le terme de Sandro Kodzasov et Olga Krivnova).

Si on compare la situation phonotactique dans les différentes langues du monde, on peut tirer la conclusion qu'il y a deux façons d'organiser le flux de la parole qu'on peut qualifier comme « quantal » et « ondulatoire ». La parole quantale suppose la juxtaposition d'unités de structures strictement limitées, dont les limites sont clairement démarquées. La parole ondulatoire suppose l'alternance de sommets vocaliques avec des chutes consonantiques, les limites séparant des pentes ascendantes et descendantes étant diffuses [Kodzasov, Krivnova 2001 : 458-459].

On peut ajouter que les langues « quantales » se caractérisent d'un degré élevé d'indépendance de la prosodie (et de la phonologie en général) par rapport au plan significatif de la langue. Elles sont très ordonnées sur le plan rythmique, et la parole est nettement segmentée à tous les niveaux phonologiques. Les « quanta » de la parole (surtout la syllabe) assument une grande importance fonctionnelle et se caractérisent par une netteté structurale. Ces langues ont la base phonotactique très claire et, en général, les caractéristiques de leurs unités phonologiques sont bien normalisées en ce qui concerne la quantité et la qualité. Pour ces raisons, les langues de ce type n'ont normalement pas de réduction quantitative et qualitative dans la chaîne parlée. Des alternances de phonèmes ou d'unités suprasegmentales dans le cadre d'un morphème ne leur sont pas propres. Ces langues ont souvent des limites nettes entre les unités phonologiques comme entre les unités morphologiques – c'est-à-dire, ce sont des langues isolantes ou agglutinatives. Les langues « quantales » prototypiques sont les langues syllabiques. « Il serait raisonnable de traiter les langues « quantales » comme « langues syllabiques », mais il faut tenir compte du fait que le terme « syllabique » est souvent employé comme un synonyme des termes « monosyllabique » et « morphosyllabique », c'est-à-dire, pour la désignation des langues où la syllabe et le morphème coïncident » [Kodzasov, Krivnova 2001 : 458-459].

Les langues « ondulatrices » forment l'opposition logique au premier type. Ici, la phonologie est subordonnée considérablement à la morphologie, la

prosodie est un peu « molle », les limites entre les quanta des niveaux différents dans la chaîne syntagmatique sont diffuses. L'unité structurelle et prosodique la plus importante de telles langues est le mot, le facteur intégrant est l'accent dynamique. Il a été remarqué depuis longtemps que l'accent dynamique est intimement lié à la réduction quantitative et qualitative dans la parole (cf. [Martinet 1960 : 220-221]). Les langues de ce type ont souvent beaucoup d'alternances morphophonologiques, elles appartiennent normalement au type flexionnel. Toutes les langues pour lesquelles la notion de pied est pertinente appartiennent au type intermédiaire entre les langues « quantales » et « ondulatoires ». parce qu'elle se caractérisent par une inégalité phonologique entre les limites inter-syllabiques à l'intérieur du pied et aux limites des pieds. En gouro, d'un côté, il existe une forte tendance à la réduction du pied la ramenant à un monosyllabe – c'est-à-dire qu'il s'agit de l'alignement inverse de cette inégalité. D'un autre côté, la même tendance réductionnelle favorise la croissance de cette inégalité des syllabes et, à la limite, de l'émergence de l'accent dynamique, le renforcement du statut fonctionnel du lexème, le développement des traits agglutinatifs (l'émergence de la morphologie déclinaive et conjugative, de la morphologie de formation des mots). Dans l'état actuel du gouro on observe des prémisses des deux directions d'évolution typologiquement opposées.

Abréviations

DIM – diminutif
 EXCL – exclusif
 FOC – focalisé
 GER – gérondif
 IPF – imperfectif
 MOD – modal
 NEG – marque de négation
 OBL – pronom oblique, non-sujet
 PF – perfectif
 PREP – préposition
 PRT – particule
 REFL – pronom réfléchi-optatif
 REL – marque du relatif
 SBJ – pronom sujet
 SUP – supin

Références

Bearth 1971 – Th. Bearth. *L'énoncé toura*. Norman (Oklahoma) : S.I.L.
 Benoist 1969 – J.-P. Benoist. *Grammaire gouro (groupe mandé – Côte d'Ivoire)*. Lyon : Afrique et Langage, No 3.

- Benoist 1977 – J.-P. Benoist. *Dictionnaire gouro-français*. Zuénoula.
- Bruce 1983 – G. Bruce. Accentuation and timing in Swedish. – *Folia Linguistica XVII/1-2*, pp. 221-238.
- Bruce 1987 – G. Bruce. How floating is focal accent? – In : K. Gregersen, H. Basbøll (éd.). *Nordic Prosody IV*. Odense : Odense University Press, pp. 41-49.
- Bybee 2001 – J. Bybee. *Phonology and Language Use*. Cambridge University Press.
- Bybee et al. 1994 – J. Bybee, R. Perkins, W. Pagliuca. *The evolution of grammar : tense, aspect, and modality in the languages of the world*. Chicago : University of Chicago Press.
- Dion 1980 – M. Dion. *A phonological analysis of Guro*. Ms.
- Grégoire 1975 – H.-C. Grégoire. *Étude de la langue gouro (région de Zuénoula)*. *Lexique*. Abidjan : Université de Linguistique Appliquée. Documents linguistiques XXX, XXXII.
- Grégoire 1976 – H.-C. Grégoire. *Étude de la langue gouro (Côte-d'Ivoire)*. *Phonétique – Phonologie – Enquête lexicale*. Université Paris III, Thèse de IIIe cycle.
- Kasatkin 1999 – Л.Л. Касаткин. *Современная русская диалектная и литературная фонетика как источник для истории русского языка*. М. : Наука-Школа «ЯРК». [L.L. Kasatkin. *La phonétique russe moderne comme une source pour l'histoire de la langue russe*. Moscou : Nauka-Shkola “JARK”].
- Kasevitch 1983 – В.Б. Касевич. *Фонологические проблемы общего и восточного языкознания*. М. : Наука. [V.B. Kasevitch. *Problèmes phonologiques de la linguistique générale et orientale*. Moscou : Nauka].
- Kasevitch et al. 1990 – В.Б. Касевич, Е.М. Шабельникова, В.В. Рыбин. *Ударение и тон в языке и речевой деятельности*. Л. : Изд-во ЛГУ. [V.B. Kasevitch, E.M. Shabel'nikova, V.V. Rybine. *L'accent et le ton dans la langue et la parole*. Leningrad : Université d'Etat de Leningrad].
- Kleyner 2002 – Ю.А. Клейнер. *Проблемы просодики*. СПб. : Изд-во СПбГУ. [Ju.A. Kleyner. *Problèmes de la prosodie*. Saint-Pétersbourg : Université d'Etat de Saint-Pétersbourg].
- Kodzasov, Krivnova 2001 – С.В. Кодзасов, О.Ф. Кривнова. *Общая фонетика*. М. : РГГУ. [S.V. Kodzasov, O.F. Krivnova. *Phonétique générale*. Moscou : Université Humanitaire d'Etat de la Russie].
- Kuznetsova O. 2005 – О.В. Кузнецова. *Тоны в языке гуро и их отражение в практической орфографии*. Курсовая работа студентки 3 курса. Санкт-Петербург : Филологический факультет СПбГУ. Рук. [O.V. Kuznetsova. *Les tons en gouro et leur représentation dans l'orthographe pratique*. Thèse de l'étudiante de 3e année. Saint-Pétersbourg : Université d'Etat de Saint-Pétersbourg, Faculté philologique. Ms.].
- Kuznetsova O. 2006 – О.В. Кузнецова. *Тональная морфология глагола в языке гуро*. Курсовая работа студентки 4 курса. Санкт-Петербург : Филологический факультет СПбГУ. Рук. [O.V. Kuznetsova. *La*

morphologie tonale verbale du gouro. Thèse de l'étudiante de 4e année. Saint-Pétersbourg : Université d'Etat de Saint-Pétersbourg, Faculté philologique. Ms.].

Le Saout 1979 – J. Le Saout. *Notes sur la phonologie du Gouro (zone de Zuénoula)*. Nice : C.E.P.L.A.N.

Le Saout, Grégoire 1973 – J. Le Saout, H.-C. Grégoire. Un problème d'interprétation phonologique : les réalisations [w] et [] du gouro (Région de Sinfra) – *Annales de l'Université d'Abidjan*. Sér. H (Linguistique), Vol. 6, No. 1, pp. 207-212.

Lehiste 1960 – I. Lehiste. Segmental and syllabic quantity in Estonian. – *American studies in Uralic linguistics*, Bloomington, pp. 21-82.

Lehiste 1970 – I. Lehiste. *Suprasegmentals*. Cambridge (Massachusetts) – London (England) : M.I.T. Press.

Martinet 1960 (1955) – A. Мартине. *Принцип экономии в фонетических изменениях*. М. : Изд-во ин. лит-ры. [André Martinet. *Economie des changements phonétiques*. Moscou : La maison de la littérature étrangère].

Pike 1945 – K.L. Pike. *The intonation of American English*. Ann Arbor : University of Michigan Press.

Plungian 2000 – В.А. Плу́нган. *Общая морфология. Введение в проблематику*. М. : Эдиториал УРСС, 2000. [Plungian V.A. *Morphologie générale. Introduction à la problématique*. Moscou : Editorial URSS].

Поров 2004 – М.Б. Попов. *Проблемы синхронической и диахронической фонологии русского языка*. СПб : Филологический факультет СПбГУ. [M.B. Popov. *Problèmes de la phonologie synchrone et diachronique de la langue russe*. Saint-Pétersbourg : Université d'Etat de Saint-Pétersbourg, Faculté philologique].

Posti 1948-1950 – L. Posti. On Quantity in Estonian – *Journal de la Société Finno-Ougrienne*, No. 14, pp. 1-14.

Selkirk 1981 – E.O. Selkirk. English Compounding and the Theory of Word-structure. In : (éd.) M. Moortgat, H. van der Hulst, T. Hoestra. *The Scope of Lexical Rules*. Foris, Dordrecht, pp. 229-278.

Trabi 1982 – M. Trabi. *Les constructions verbales en gouro : une première approche*. Rapport pour le DEA.

Troubetzkoy 2000 (1939) – Н.С. Трубецкой. *Основы фонологии*. М : Аспект Пресс. [N.S. Troubetzkoy. *Principes de phonologie*. Moscou : Aspects-Press].

Vydrin ms. – Valentin Vydrin. *Etymological Dictionary of the Mande Family*. Ms.

Vydrine 2001 – В.Ф. Выдрин. Языки манде и теория языков слогового строя. – В кн. : *VI-я международная конференция по языкам Дальнего Востока, Юго-Восточной Азии и Западной Африки (25-28 сентября 2001 г.) : Материалы и тезисы докладов*. СПб : Восточный факультет СПбГУ, с. 45-53. [V.F. Vydrine. Les langues mandé et la théorie des langues « syllabiques ». In : *Procédés du VIe Colloque Internationale des langues de l'Extrême-Orient, Asie du Sud-Est et Afrique de l'Ouest (le 25-28 septembre*

2001). Saint-Pétersbourg : Université d'Etat de Saint-Pétersbourg, Faculté orientale, pp. 45-53].

Vydrine 2002 – В.Ф. Выдрин. Гуро : язык в процессе расщепления тонов – В кн. : *Языкознание в теории и эксперименте*. М. : «Пробел-2000», с. 161-189. [V.F. Vydrine. Le gouro : une langue dans le processus de la fission des tons. In : *Linguistique dans la théorie et l'expérience*. Moscou : « Probel-2000 », pp. 161-189].

Vydrine 2003 – V. Vydrine. La phonologie gouro : deux décennies après Le Saout. *Mandenkan*, 38, 2003, pp. 89-113.

Vydrine 2006 – В.Ф. Выдрин. Личные местоимения в южных языках манде – В кн. : *Труды Института лингвистических исследований*. Т. 2, Ч. 2. СПб : Наука, с. 327-413. [V.F. Vydrine. Les pronoms personnels dans les langues mandé-sud. In : *Travaux de l'Institut des recherches linguistiques*. Vol. 2. Part 2. Saint-Pétersbourg : Nauka, pp. 327-413].